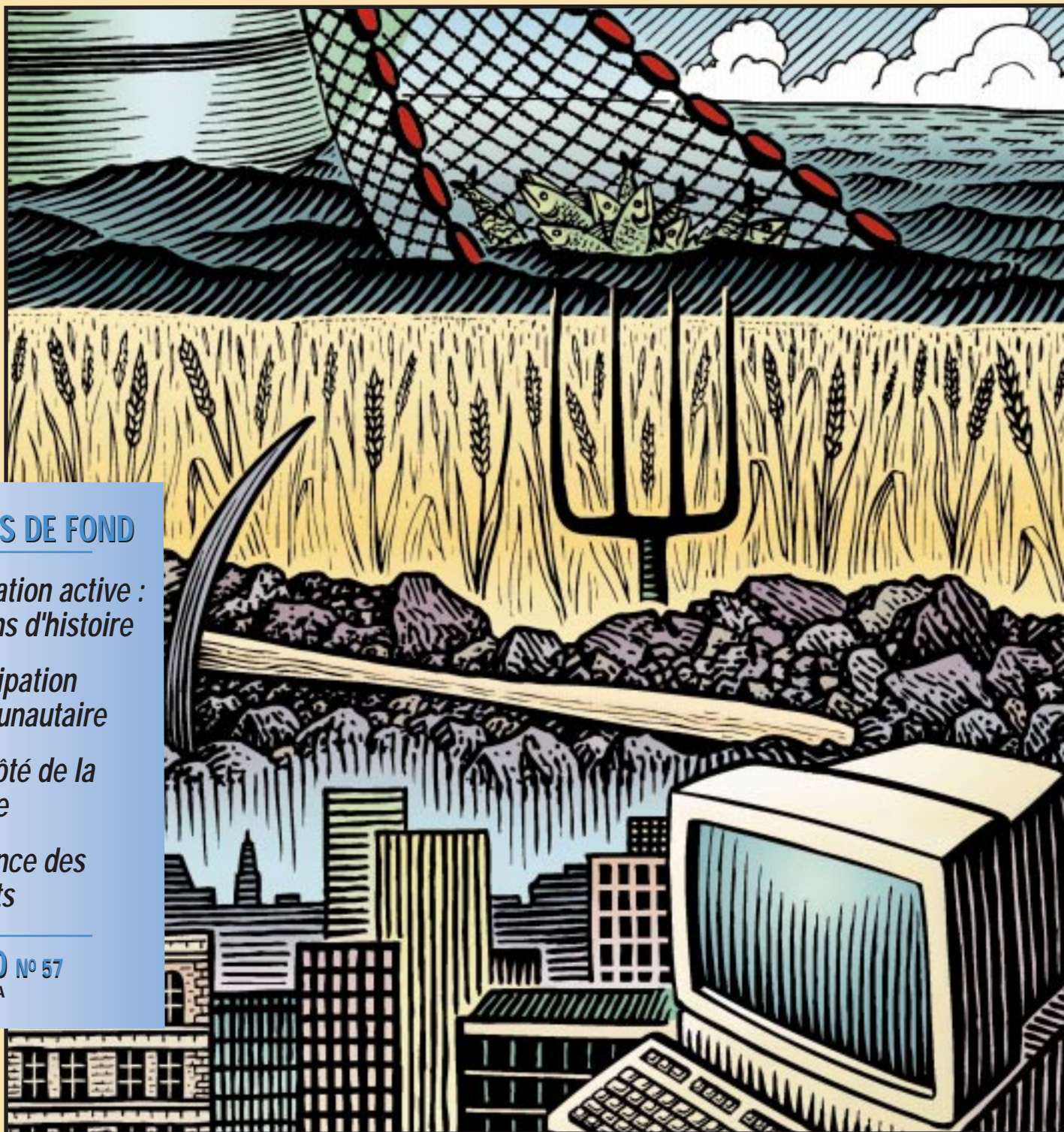


TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

N° 11-008
AU CATALOGUE



ARTICLES DE FOND

*La population active :
100 ans d'histoire*

*La participation
communautaire*

*L'autre côté de la
clôture*

*La présence des
parents*

ÉTÉ 2000 N° 57
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Annuaire du Canada 1999

Votre guide d'un océan à l'autre!



UN OUTIL DE RÉFÉRENCE CANADIEN QUI RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS, MÊME À CELLES QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE POSÉES, EST PRÉSENTÉ EN UN LIVRE CAPTIVANT, UN CD-ROM CONVIVIAL ET UN ENSEMBLE LIVRE ET CD-ROM PRATIQUE. UTILE AU TRAVAIL, À L'ÉCOLE ET À LA MAISON, L'ANNUAIRE DU CANADA 1999 DÉPEINT ET ANALYSE LES COMPLEXITÉS DE LA VIE ET DU TRAVAIL D'AUJOURD'HUI AU CANADA.

Vous consulterez l'*Annuaire du Canada 1999* encore et encore pour obtenir des articles percutants, des statistiques précises, des tableaux clairs, des graphiques informatifs et des photographies exceptionnelles qui mettent en évidence les tendances et les changements importants survenus aux plans social, politique et économique.

Choisissez l'*Annuaire du Canada 1999* ou l'*Annuaire du Canada 1999 sur CD-ROM* comme compagnon de référence. Vous pouvez commander le livre (n° 11-402-XP99001 au catalogue) au prix de 59,95 \$, le CD-ROM (n° 11-402-XCB99001 au catalogue) au prix

de 79,95 \$ ou l'ensemble livre et CD-ROM (n° 10-306XKP99001 au catalogue) au prix réduit de 128,41 \$.

Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$.

Pour connaître les frais de port applicables aux commandes de plusieurs exemplaires, veuillez communiquer avec nous.

Pour commander, téléphonez sans frais au 1 800 267-6677, télécopiez sans frais au 1 877 287-4369 ou écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa, Ontario, K1A 0T6, Canada. Vous pouvez aussi faire parvenir votre commande par courriel à order@statcan.ca ou communiquer avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication).



Visitez notre site Web : www.statcan.ca et essayez notre DÉMONSTRATEUR GRATUIT de l'*Annuaire du Canada 1999 sur CD-ROM* ou téléchargez notre *Trousse de l'enseignant pour l'Annuaire du Canada* GRATUITE!

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
ANNA KEMENY
FRANCES KREMARIK

Assistant à la recherche
MICHAEL VICKERS

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
MICHAEL CUSTODE

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
M.J. SHERIDAN, P. WHITE, M.C. WOLFSON

Remerciements
G. BOWLBY, C. CARBONNEAU, J. CÔTÉ, C. DUCHESNE,
D. GOWER, T. KNIGHTON, G. LAVOIE, C. McEWEN,
G. MORI, G. PICOT, D. SUNTER, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Un numéro coûte 11 \$CAN et un abonnement d'un an coûte 36 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada). Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$ CAN et un abonnement d'un an, 27 \$ CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada). Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. **Télécopieur** : (613) 951-0387. **Courriel** : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2000. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

La population active : 100 ans d'histoire 2

par Susan Crompton et Michael Vickers

La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse 15

par Frank Jones

L'autre côté de la clôture 20

par Frances Kremarik

Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants 25

par Cynthia Silver

Au fil de l'actualité 30

Indicateurs sociaux 31

Carnet du personnel enseignant : « Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants » 32

Illustrateur de la page couverture

Michael Custode, un diplômé de l'Ontario College of Art, demeure et travaille à Toronto. Ses illustrations ont paru dans *The Globe and Mail* et dans les magazines *Sports Illustrated*, *Outside* et *PC Computing*. On retrouve également ses illustrations sur certains emballages. Il a aussi produit des logos comme celui des magasins d'alimentation.

La population active : 100 ans d'histoire

par Susan Crompton et Michael Vickers



Le Canada est entré dans le XX^e siècle au sommet d'une vague d'expansion économique et l'a quitté dans une conjoncture semblable. À l'heure où le pays aborde un nouveau siècle, l'économie est en train de subir une profonde transformation, tout comme ce fut le cas au début du siècle précédent. Au début des années 1900, les colons canadiens

ont créé une économie basée sur l'agriculture et les ressources, puis, au cours des années 20, l'économie a commencé à s'orienter vers la fabrication. Au milieu des années 50, on a vu se développer une économie de services. Aujourd'hui, à l'arrivée du XXI^e siècle, les Canadiens abordent la transition menant vers une économie mondiale de l'information.

La main-d'œuvre qui a fait fonctionner l'économie canadienne pendant tout ce siècle de changement a elle-même subi bien des transformations, passant d'une main-d'œuvre composée d'un grand nombre de travailleurs immigrants européens et britanniques au début des années 1900 à une main-d'œuvre formée d'une proportion élevée de travailleurs du secteur des services, de femmes et de gens très scolarisés au cours des années 90. Le présent article donne un bref aperçu des principaux événements qui ont marqué l'évolution de la population active au cours du siècle dernier.

Début des années 1900 : le boom du blé

À la fin des années 1890 et au début des années 1900, le Canada est entré dans une longue période de croissance économique connue sous le nom de « boom du blé ». Un certain nombre de facteurs ont contribué à l'intensification des activités, notamment la construction du chemin de fer transcontinental, la demande extérieure de blé canadien et l'exploration de nouveaux gisements de minéraux et de métaux. Cependant, cet essor économique a été le fruit de la politique du travail du gouvernement fédéral. Devant la perspective de richesses potentielles incalculables dans ses territoires de l'Ouest, mais manquant de capital humain pour les exploiter, le gouvernement de l'époque a décidé de recruter des immigrants pour développer ces régions.

Cette politique a eu un énorme succès. Entre 1896 et 1913, 2,9 millions d'immigrants sont arrivés, augmentant d'autant la population canadienne, dont le total est passé à environ 7,2 millions¹. Comme on l'avait projeté, la majorité des immigrants se sont établis dans les provinces de l'Ouest canadien. Entre 1901 et 1911, la population de la Saskatchewan et de l'Alberta a augmenté de plus de 400 %, celle de la Colombie-Britannique, de 120 % et celle du Manitoba, de 80 %.

Cet afflux d'immigrants a eu l'effet désiré : entre 1901 et 1911, la population active a augmenté de 48 % (c'est-à-dire de près d'un million), passant ainsi à plus de 2,8 millions de travailleurs. Les immigrants constituaient près des deux tiers des nouveaux venus dans la population active. Ce n'est que dans les années 50 que le pays connaîtra de nouveau un tel phénomène.

Comme les nouveaux immigrants s'établissaient sur des fermes, la production de blé a connu une forte hausse et les activités ferroviaires et maritimes se sont accrues, le blé devant être transporté au port pour être expédié à l'étranger. La croissance de la production agricole a également créé une demande accrue de machines agricoles auprès des manufacturiers du centre du Canada. Les immigrants qui se sont établis en Ontario et dans les villes de l'Ouest comme Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver sont devenus une source essentielle de main-d'œuvre pour l'économie industrielle émergente.

À peu près en même temps que le potentiel agricole des Prairies se

1. Les nouveaux arrivants venaient principalement de Grande-Bretagne et des États-Unis, et environ un demi-million venaient des pays d'Europe centrale. Cependant, la campagne n'a attiré que très peu d'immigrants de France, ce qui a suscité beaucoup d'inquiétude au Québec, dont la part de la population nationale diminuait. Kenneth McNaught, *The Penguin History of Canada*, 1988, p. 191 à 193.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'appuie sur de nombreuses sources de données. Les sources de Statistique Canada comprennent notamment les monographies du Recensement de 1961, l'Enquête sur la population active, la série des documents de recherche de la Direction des études analytiques ainsi que des données non publiées provenant d'autres sources et incluant des textes d'historiens et d'universitaires. On peut obtenir la bibliographie complète de l'article à la page Web de *Tendances sociales canadiennes* sur le site Web de Statistique Canada, à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/français/ads/11-008-XIF/index_f.htm.

Réserves concernant les données

Les concepts actuels au sujet du marché du travail canadien ont été introduits en 1946, au moment où l'on effectuait l'Enquête sur la population active (EPA) pour la première fois. Les concepts relatifs à la population active cette année-là ne correspondaient pas nécessairement à ceux employés dans le cadre de l'EPA. À l'aide de données du recensement et d'autres sources, les chercheurs qui ont tenté de combler les lacunes entre les périodes d'avant-guerre et d'après-guerre ont produit des estimations qui sont comparables de façon générale. Toutefois, il faut faire preuve de prudence en faisant des comparaisons entre ces périodes. Le sommet des taux de chômage atteint pendant la Crise de 1929, par exemple, peut avoir été sous-estimé en raison de la diminution des effectifs syndicaux au cours de ces années. Avant 1946, il n'existait pas de concept relatif à la population active.

Population active : Personnes occupées et personnes au chômage qui cherchent du travail.

Main-d'œuvre : Personnes occupées.

Taux d'emploi : Pourcentage de personnes occupées dans une population déterminée, par exemple le nombre de femmes de 25 ans et plus qui travaillent en pourcentage de l'ensemble des femmes adultes.

Taux de chômage : Pourcentage de personnes de la population active qui sont sans emploi, mais qui cherchent du travail et qui sont disponibles pour travailler.

Gains : Revenu provenant du salaire ou du traitement d'un emploi rémunéré, ou du travail autonome.

Gains réels : Gains après correction de l'inflation. Dans le présent article, les gains réels sont exprimés en dollars de 1997.

Produit intérieur brut (PIB) : Valeur totale en dollars des biens et services produits par l'économie de marché. Cette mesure n'inclut pas la valeur du travail non rémunéré comme le bénévolat, les soins aux enfants, les services aux aînés, etc.

Industries de production de biens : Elles désignent les grands groupes d'industries suivants : agriculture; exploitation forestière; pêche et piégeage; mines, carrières et extraction du pétrole; fabrication et construction.

Industries de production de services : Elles désignent les grands groupes d'industries suivants : transports et communications; services publics; commerce de gros et de détail; services financiers, assurances et services immobiliers; services à la collectivité (soins de santé, services sociaux et enseignement); services aux entreprises et services personnels; administration publique.

Le mouvement syndical au Canada

Au début des années 1900, le mouvement syndical au Canada en était encore à ses premiers balbutiements, en partie parce que les flots d'immigrants qui sont arrivés sur le marché du travail étaient disposés à accepter de faibles salaires. Même si les premiers syndicats pouvaient exercer une résistance collective au moyen des grèves, leur statut juridique n'était guère reconnu, et les employeurs et même les gouvernements employaient parfois des mesures de répression violentes.

Les effectifs syndicaux ont augmenté pendant la Première Guerre mondiale, au moment où les salaires réels des travailleurs étaient rongés par l'inflation. La colère qui montait a explosé lors de la grève générale de Winnipeg en 1919, au cours de laquelle 35 000 travailleurs appartenant à 50 syndicats ont paralysé la ville pendant six semaines. La grève n'a pris fin qu'après un affrontement sanglant entre policiers et grévistes qui a fait deux morts et plus de 30 blessés chez les manifestants.

Au cours des années 20, les industries de production de masse telles que la fabrication d'appareils et le montage d'automobiles ont pris un essor rapide, mais la syndicalisation des travailleurs de ces industries demeurait difficile. Les effectifs syndicaux de la main-d'œuvre non agricole sont passés de 16 % en 1920 à 14 % en 1930. La Crise de 1929 a encore affaibli les syndicats, mais à la fin des années 30, les nouveaux syndicats militants ont eu un certain succès. Ils ont syndiqué les travailleurs des nouvelles industries de production de masse en ayant recours à des tactiques telles que des grèves sur le tas et l'occupation des usines. Les effectifs syndicaux ont augmenté considérablement pendant la Seconde Guerre mondiale, au point qu'ils comptaient 24 % de la main d'œuvre en 1945. Ils ont alors réussi à obtenir d'importantes concessions de la part des employeurs qui faisaient face à une pénurie de main-d'œuvre.

Forts de ces gains, les syndicats canadiens ont pu tirer parti de l'essor économique de l'après-guerre. Les adhésions ont presque quadruplé entre 1940 et 1956¹. Cette augmentation spectaculaire est attribuable dans une large mesure aux lois qui ont reconnu les syndicats et fait appliquer les conventions collectives. De plus, la « formule Rand » a permis d'assurer la sécurité financière des syndicats en exigeant que tous les travailleurs d'une unité de négociation paient des cotisations, qu'ils soient membres ou non du syndicat.

Étant donné que la proportion de travailleurs industriels a diminué dans la population active (et que le taux global de syndicalisation est passé de 34 % en 1955 à 30 % en 1965), les syndicats ont recruté de nouveaux membres chez les cols blancs, en particulier ceux du secteur public.

En 1999, le taux de syndicalisation national était de 33 %, ce qui représentait 3,9 millions de travailleurs canadiens. Le taux chez les hommes est passé d'un sommet de 41 % en 1967 à 34 %; chez les femmes, cependant, le taux avait augmenté régulièrement, passant de 16 % en 1966 à 32 %. Les employés syndiqués gagnaient davantage de l'heure que les travailleurs non syndiqués². Le taux de syndicalisation est plus élevé dans le secteur public : les trois quarts des employés du secteur public sont syndiqués, par rapport à un cinquième des employés du secteur privé. Les provinces de Québec et de Terre-Neuve ont le taux le plus élevé de syndicalisation (40 % de la population active est assujettie à une convention collective), tandis que l'Alberta a le taux le plus bas (26 %).

• Pour obtenir plus de renseignements, voir C.W. Riddell, *Unionization in Canada and the United States: A tale of two countries*; I. Abella, *The Canadian labour movement, 1902-1960*; D. Galarneau, « Le point sur l'adhésion syndicale », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPX au catalogue de Statistique Canada, printemps 1996.

1. Irving Abella, *The Canadian labour movement, 1902-1960*, 1975.

2. Près de 3,50 \$ de plus pour les travailleurs à temps plein (19,06 \$ contre 15,57 \$) et près de 7 \$ de plus pour les travailleurs à temps partiel (16,80 \$ contre 9,81 \$) en 1999. Des facteurs autres que la syndicalisation, tels que la profession et les années de service, peuvent aussi influencer le taux de salaire.

réalisait, de l'or était découvert au Yukon. Bien que la ruée vers l'or du Klondike en 1896 ait été de courte durée, elle a suscité de l'intérêt à l'égard de la prospection minière en Colombie-Britannique et dans le nord de l'Ontario. Les ressources en métaux et minéraux apparemment inépuisables, les vastes forêts permettant de répondre à la demande de bois, de pulpe et de papier, et les rivières produisant l'énergie hydroélectrique nécessaire pour alimenter les nouvelles industries ont contribué à bâtir une économie moderne basée sur les ressources naturelles pendant les premières décennies du XX^e siècle.

Cependant, la base de l'exploitation des ressources laissait présager un thème constant dans le développement économique du Canada. Alors que le boom du blé apportait la prospérité dans les régions de l'ouest et du centre du Canada, les provinces maritimes n'y prenaient pratiquement aucune part. Les stocks de poisson y étaient abondants, mais les terres agricoles étaient peu productives et il n'y avait guère d'autres industries, excepté l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick et la sidérurgie et les mines de charbon en Nouvelle-Écosse. Le raz-de-marée d'immigrants qui avait envahi le reste du pays — fournissant une source de main-d'œuvre extrêmement motivée et rapidement disponible — est passé à peu près inaperçu pendant cette période en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard².

La Grande Guerre de 1914-1918 : prospérité et récession

Le boom du blé a connu ses derniers soubresauts en 1913, quand le prix du blé a fléchi sur les marchés internationaux. Cependant, les nuages menaçants de la récession ont été dispersés par la Première Guerre mondiale, qui a provoqué une forte hausse de la

2. *Ibid.*, p. 198 et 199.

demande de produits canadiens en Europe. La valeur des exportations de céréales et de farine a doublé, tandis que les exportations de produits du bois (notamment la pulpe et le papier), de viande, de bétail et de métaux ont atteint des sommets records.

Toutefois, la Grande Guerre a été suivie d'une période de grande agitation ouvrière et de mécontentement populaire généralisé. L'inflation avait rongé les revenus d'un grand nombre de personnes — les prix ayant monté d'environ 47 % entre 1914 et 1918 — et les syndicats (dont les effectifs avaient doublé) ont tiré parti de leur nombre pour faire des revendications plus pressantes en vue d'obtenir des négociations collectives, la réduction des heures de travail et la hausse des salaires. En 1919, le nombre d'heures de travail perdues à cause de grèves a atteint un niveau record qui demeurera inégalé pendant près de 30 ans³.

Les années folles

La Première Guerre mondiale a contribué à faire passer le Canada d'une économie agricole à une économie industrielle. Les usines construites pour fabriquer des navires, des armes et des munitions étaient désormais bien placées pour répondre à la demande de produits de consommation. Les années 20 ont marqué le début du développement à grande échelle des marchés de consommation pour un grand nombre de produits aussi variés que les voitures, les centres de villégiature ou les divertissements.

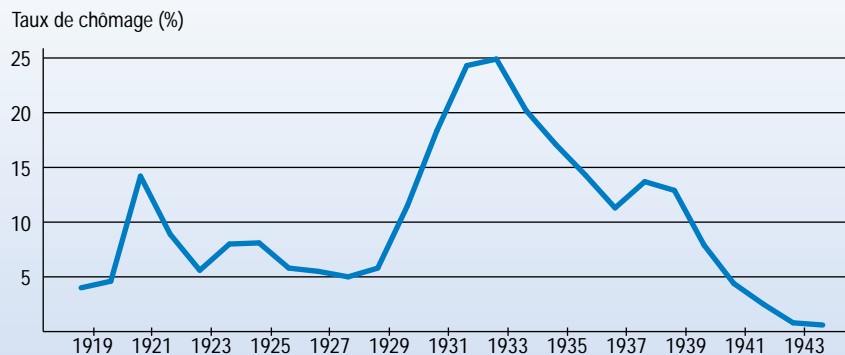
C'est également au cours des années 20 que le Canada est devenu une

3. *Ibid.*, p. 224 et 225.

4. *Ibid.*, p. 197 et 198.

5. En 1922, par exemple, les salaires des 12 000 travailleurs des industries du charbon et de l'acier de la Nouvelle-Écosse ont été coupés du tiers. La grève qui a suivi a été rompue par les unités de milice, et les leaders ont été accusés de sédition. *Ibid.*, p. 232.

6. *Ibid.*, p. 248.



Nota : Équivalent à la population active non agricole à l'exclusion des travailleurs autonomes. Exclut Terre-Neuve.
Source : Statistique Canada, produit n° 71F0030XIF (à paraître).

nation urbaine. Le pourcentage de la population vivant en région urbaine était passé d'environ 35 % en 1901 à 47 % en 1921; en 1931, 53 % des Canadiens vivaient dans les villes. Cette rapide croissance urbaine a été rendue possible en partie grâce au financement public de bien des éléments nécessaires à une infrastructure urbaine, notamment l'approvisionnement en électricité et le service téléphonique. Les gouvernements (principalement les gouvernements provinciaux) sont intervenus quand il est devenu évident que le secteur privé seul ne pouvait construire assez rapidement pour répondre à la demande⁴.

Bien que la culture populaire ait donné une image plutôt réjouissante des années folles, ce n'est pas tout le monde qui a profité des avantages de l'expansion économique. Une courte récession en 1921 et 1922, au cours de la période où les banques commerciales ont imposé de sévères restrictions au crédit, a fait passer le chômage d'environ 4 % en 1919 à plus de 14 % en 1921. Même si le taux a diminué rapidement lors de la reprise, il est demeuré supérieur à celui de 1919 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

À l'instar des individus, les différentes régions n'ont pas profité à

part égale des avantages des nouvelles industries de fabrication et d'exploitation des ressources naturelles. Sur la côte du Pacifique, l'économie de la Colombie-Britannique a poursuivi son expansion, grâce en partie à l'ouverture du canal de Panama en 1914. Sur la côte de l'Atlantique, toutefois, les industries minières et manufacturières survivaient avec peine⁵.

La Crise de 1929 et les années 30

Le boom des années 20 était à bien des égards un château de cartes. Pendant la récession mondiale qui a suivi le krach boursier de 1929, le Canada a été touché plus durement que la plupart des pays. En tant que pays commerçant fortement tributaire des exportations de matières premières et des importations de nombreux produits finis, il est devenu vulnérable quand les autres pays ont fermé leurs frontières au commerce. Entre 1929 et 1933, le produit intérieur brut a chuté de 42 %.

Certaines mesures gouvernementales, notamment une augmentation de 50 % des tarifs et le soutien du cours du dollar, ont permis de protéger certains emplois dans le secteur de la fabrication, mais ont aggravé la situation des industries exportatrices⁶. La région des Prairies a été ruinée par la baisse de la

Les femmes dans la population active pendant la Seconde Guerre mondiale

Au début de la Seconde Guerre mondiale, quand les hommes ont quitté leur emploi pour s'enrôler, l'offre de travailleurs a diminué et la demande a rapidement suscité une pénurie de main-d'œuvre. Une fois que le surplus d'hommes sans travail pendant la Crise fut absorbé dans la population active, on a dû se tourner vers les femmes comme source de main-d'œuvre pour combler l'écart.

Les femmes célibataires étaient déjà sur le marché du travail en nombre considérable, de sorte que le gouvernement a désigné expressément les femmes mariées pour occuper les emplois laissés vacants par les militaires dans les industries de guerre, alors vitales. D'ailleurs, un rapport du statisticien fédéral concluait que « les femmes mariées sont la source la plus importante de main-d'œuvre future », malgré le fait qu'environ 2,3 millions de femmes étaient inscrites comme personne au foyer dans les Registres nationaux de 1940 et qu'en juillet 1941, moins de 3 % de ces femmes avaient joint les rangs de la main-d'œuvre industrielle¹. En 1942, pour faciliter le recrutement des femmes mariées, le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux ont collaboré à un programme de garderies financé par les fonds publics et ont instamment recommandé aux employeurs du secteur privé d'établir des garderies en milieu de travail.

Avant la guerre, les femmes étaient généralement confinées à des métiers peu rémunérés comme les services personnels, le travail de bureau et la fabrication de biens non durables comme les textiles. Entre 1941 et 1943, le nombre total de femmes faisant partie de la main-d'œuvre a augmenté considérablement dans plusieurs secteurs non traditionnels, notamment dans le secteur de la fabrication (de 19 % en 1941 à 28 % en 1943), ainsi que dans le commerce et les finances (de 30 % à 50 %).

Puisque les femmes travaillaient dans des industries de fabrication hautement spécialisées et où la rémunération était plus élevée, comme les avions, les navires et l'électronique, la nature de leur travail avait changé considérablement. Toutefois, le recrutement des femmes dans la population active a toujours été présenté comme temporaire — les femmes travaillaient pour accomplir leur devoir patriotique. Immédiatement après « le retour du guerrier », les hommes ont repris leur place au sein de la main-d'œuvre. En octobre 1945, comme la production des industries diminuait après la guerre, les femmes qui étaient employées ont connu une baisse de près de 14 % de l'emploi comparativement à l'année précédente, alors que les hommes affichaient une baisse de seulement 5 %.

L'effet à long terme du travail des femmes pendant la guerre est mal connu. Certains analystes soutiennent qu'il y a eu peu d'effets apparents : les femmes qui n'étaient pas mariées sont retournées dans les industries à faible salaire où elles travaillaient auparavant et les femmes mariées ont été complètement évincées de la main-d'œuvre rémunérée. D'autres estiment que l'expérience de travail des femmes pendant la guerre les a rendues plus indépendantes et a élevé leurs attentes à l'égard de leurs filles, les incitant à poursuivre leurs études et à faire une carrière². Toutefois, personne ne conteste que le travail des femmes pendant la guerre a démontré les implications d'un afflux massif de femmes dans la population active. Les femmes qui travaillaient en 1940 ont connu beaucoup de problèmes analogues à ceux des femmes qui arrivaient sur le marché du travail dans les dernières décennies — services de garderie médiocres, exigences du travail et de la famille, rémunération inégale et discrimination en milieu de travail.

• Pour obtenir plus de renseignements, voir S.B. Gluck, *Rosie the Riveter Revisited: Women, the War and Social Change*; B. Light et R.R. Pearson, *No Easy Road: Women in Canada 1920s to 1960s*.

1. Bureau fédéral de la statistique, *Reserve of labour among Canadian women*, 1942.

2. Sherna Berger Gluck, *Rosie the Riveter Revisited: Women, the War and Social Change*, 1987.

demande de blé, par la sécheresse et par les invasions de sauterelles. Dans les Maritimes, les industries de la pêche, du charbon et de l'acier ont été violemment ébranlées par le rétrécissement des marchés internationaux.

En 1932-1933, on estime que le taux de chômage était d'environ 24 %. Le nombre de chômeurs qui cherchaient du travail — plus d'un demi-million — était près de quatre fois plus élevé qu'en 1929. Bien que la privation ait été monnaie courante après le krach de 1929, les Canadiens n'ont pas tous souffert dans la même mesure. En effet, fort paradoxalement, les prix des biens et des services sont tombés si bas que ceux qui avaient un emploi ont vu leur pouvoir d'achat augmenter. En 1930, la valeur des gains annuels moyens en dollars constants était de 12 % plus élevée qu'en 1920.

En 1934, la situation économique a commencé à s'améliorer lentement et, en 1937, le taux de chômage était tombé à 11 %. Puis, le taux de chômage a recommencé à augmenter, et la reprise ne s'est pas véritablement installée avant les premières années de la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale : la guerre édifie une forte économie industrielle

Le Canada a déclaré la guerre à l'Allemagne le 10 septembre 1939, sept jours après la Grande-Bretagne et la France. Pendant près de deux ans, jusqu'à ce que les États-Unis entrent en guerre en décembre 1941, le Canada a été le principal fournisseur de matériel de guerre à la Grande-Bretagne (la France était tombée en juin 1940). Durant la guerre, les usines canadiennes ont produit des véhicules à moteur, des navires, des avions, des armes, des munitions et des vivres.

Pendant la première année de la guerre, le chômage a diminué, mais la croissance de l'emploi a été lente. Puis, à la fin de 1940, la création d'emplois s'est accélérée. Le nombre d'emplois

était d'environ 2,5 millions en 1941 et de plus de 3,0 millions en 1944, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à 1939. Environ un an avant la fin de la guerre, il n'y avait pour ainsi dire plus de chômage : moins de 1 % en 1944 et moins de 18 000 personnes sans emploi cherchant du travail. L'inflation a été jugulée en absorbant l'excès de liquidités par la vente d'obligations de la Victoire et par d'autres mesures financières semblables. Cette stratégie a réussi dans une large mesure, car les prix n'ont augmenté que de 18 % entre 1939 et 1945, comparativement à 47 % pendant la Première Guerre mondiale.

Le rôle que le Canada a joué pendant la guerre a eu des répercussions importantes à long terme. Les perturbations des échanges commerciaux provoquées par la guerre avaient obligé le Canada à fabriquer de nombreux produits qu'il importait auparavant (p. ex. des moteurs diesel et du matériel électronique). Il a également commencé à fabriquer un grand nombre de nouveaux matériaux synthétiques, incluant le plastique et d'autres produits pétrochimiques. Le Canada est entré dans les années d'après-guerre en étant reconnu comme la quatrième plus grande puissance industrielle et commerciale des pays développés.

Le boom de l'après-guerre

Après la guerre, le Canada se préparait à une crise économique semblable à celle qui avait suivi la Première Guerre mondiale, mais elle ne s'est pas matérialisée. L'expansion de la demande des consommateurs, qui avait été endiguée pendant la guerre pour prévenir l'inflation, a permis de passer sans trop de heurts d'une économie de guerre à une économie de paix.

7. En 1948, le tiers des Canadiens étaient propriétaires; en 1961, cette proportion était de deux tiers. Ann Douglas, *The Complete Idiot's Guide to Canadian History*, 1997.

L'emploi dans le secteur des services

Au début des années 70, la main-d'œuvre du secteur de la production de services atteignait un total de plus de 4,8 millions, soit 62 % de l'emploi au Canada. En 1999, on retrouvait plus de 10,7 millions d'emplois dans ce secteur, soit 73 % de l'emploi total¹. Les employeurs ayant les plus gros effectifs étaient les commerces de détail et de gros (2,2 millions de travailleurs), les services de santé et les services sociaux (1,4 million) et l'enseignement (983 000).

Bien que le secteur de la production de services comprenne des industries du secteur public où les effectifs syndicaux sont très élevés, plusieurs emplois dans le secteur des services présentent une moins grande sécurité, sont moins souvent à temps plein et offrent des salaires généralement moins élevés que dans le secteur de la fabrication. Des recherches récentes démontrent toutefois que, même si la stabilité d'emploi varie à l'intérieur et entre les différentes industries de services, elle demeure à peu près la même dans le secteur de la production de biens. Les emplois dans les services aux entreprises et les services de distribution sont, par exemple, aussi stables que ceux du secteur de la fabrication. Par ailleurs, les emplois dans les services aux consommateurs ont des chiffres d'affaires aussi élevés que ceux des domaines de la pêche, de l'industrie forestière et de la construction, bien que leur stabilité semble s'améliorer.

Il n'y a pas de doute, toutefois, que les emplois dans le secteur de la production de services sont moins susceptibles d'être des emplois à temps plein. En 1997, seulement 77 % des emplois dans les services étaient à temps plein, comparativement à 92 % dans le secteur de la production de biens. Il n'est donc pas étonnant de constater que 9 travailleurs à temps partiel sur 10 sont employés dans les industries de services.

L'effet de quelques heures de travail en moins est évident quand on examine les gains hebdomadaires moyens déclarés pour les deux secteurs. Ils étaient de 554 \$ dans le secteur de la production de services contre 777 \$ dans celui de la production de biens en 1998. Le même modèle s'applique entre les groupes d'industries de services, où les industries ayant les taux les plus élevés d'emploi à temps plein sont celles où les salaires moyens sont les plus élevés. En 1999, par exemple, les gains hebdomadaires étaient en moyenne de 760 \$ dans les services financiers, les services immobiliers et les assurances et d'un peu moins de 700 \$ dans les services aux entreprises. Par contre, les gains déclarés dans les services de restauration, une industrie où près de la moitié des employés travaillent à temps partiel, sont tout juste d'un peu plus de 210 \$ par semaine.

• Pour obtenir plus de renseignements, voir « Les emplois sont-ils moins stables dans le secteur tertiaire? », *Indicateurs des services*, produit n° 63-016-XPB au catalogue de Statistique Canada, 2^e trimestre 1998 « Emploi et rémunération dans le secteur des services depuis 1984 », *Indicateurs des services*, produit n° 63-016-XPB au catalogue de Statistique Canada, 3^e trimestre 1998.

1. Un changement dans la classification des industries en 1987 a donné lieu à un léger déplacement du secteur de la production de biens vers le secteur de la production de services.

De 1946 à 1957, le pays a connu une décennie d'augmentation rapide de la prospérité, alimentée en partie par un énorme boom de la construction qui répondait aux besoins sans cesse croissants de la population — construction de maisons⁷, d'écoles, d'hôpitaux, d'usines (pour répondre à la demande en flèche de biens de consommation), de réseaux de métro et de routes à voies

multiples (pour donner de l'emploi aux travailleurs). Des capitaux intérieurs et de nouveaux capitaux étrangers ont permis d'avoir accès à des ressources naturelles telles que le fer, l'uranium, le pétrole et le gaz naturel. On a mis en œuvre des projets d'hydroélectricité et d'infrastructures additionnelles de transport, dont le plus connu est le projet conjoint Canada-États-Unis portant

sur l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent pour la navigation et la production d'électricité. La reconstruction de l'Europe ravagée par la guerre a également contribué à stimuler l'expansion rapide des exportations grâce à la demande européenne de produits manufacturés et de produits agricoles canadiens.

Une fois de plus, les immigrants ont joué un rôle déterminant en répondant à la demande pressante de travailleurs. Entre 1951 à 1961, un total net de 1,1 million d'immigrants sont entrés au Canada. L'augmentation de la population active au cours des années 50 est due en grande partie à leur présence. Contrairement à la première vague d'immigrants du début des années 1900, ces nouveaux immigrants étaient plus susceptibles d'être des spécialistes ou des travailleurs qualifiés.

Le profil de scolarisation des nouveaux immigrants faisait partie de la politique du gouvernement visant à constituer une main-d'œuvre scolarisée et hautement qualifiée qui puisse répondre aux besoins d'une économie industrielle. En 1951, plus de la moitié (52 %) de la population canadienne en âge de travailler avait moins d'une 9^e année; à la fin des années 60, plus du quart avaient poursuivi leurs études après avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Pendant la même période, le pourcentage de la population en âge de travailler possédant un diplôme universitaire a plus que doublé, passant de 2 % à 5 %. Cette proportion devait encore doubler entre 1971 et 1991, pour atteindre 11 %.

Certaines régions du pays n'ont pu profiter de l'expérience et des avantages formidables découlant du boom. Dans l'Ouest canadien par exemple, les nouvelles machines agricoles ont permis d'augmenter le rendement tout en

réduisant le besoin de main-d'œuvre. Dans les Maritimes, il y a eu un faible accroissement; en fait, la voie maritime du Saint-Laurent a détourné le trafic des ports de Halifax et de Saint John vers les ports de Montréal et des Grands Lacs⁸.

Néanmoins, le boom de l'après-guerre a eu des effets si vigoureux que les gains annuels moyens des Canadiens ont enregistré la plus forte augmentation du siècle (en dollars constants) au cours des années 50. Entre 1950 et 1960, les gains moyens ont augmenté de près de 43 % (passant de 12 950 \$ à 18 500 \$). Cette augmentation a été plus marquée chez les hommes (de 44 %, les gains s'établissant à plus de 21 250 \$), mais également considérable chez les femmes (de 36 %, les gains s'établissant à plus de 11 500 \$). Les raisons qui expliquent cette forte augmentation du salaire réel sont notamment le très faible taux d'inflation dans les années 50 et la migration massive des hommes du secteur agricole et du secteur primaire vers des emplois professionnels ou techniques mieux rémunérés dans les centres urbains.

L'expansion économique était en perte de vitesse à la fin des années 50. Le taux de chômage au Canada est passé de 3,4 % en 1956 à 7,1 % en 1961. Toutefois, il y avait près d'un demi-million de personnes de plus qui travaillaient en 1961, comparativement à 1956, une augmentation qui s'explique par le dynamisme sous-jacent de l'économie. Le taux de chômage croissant reflétait dans une large mesure l'augmentation rapide de la population active.

Les augmentations considérables de salaire qui ont continué d'être enregistrées au cours des années 60 témoignent de ce dynamisme. Les revenus annuels moyens étaient de 24 500 \$ en 1970, soit 37 % de plus qu'en 1960. Cette augmentation est due en partie à la migration accélérée des travailleurs de l'agriculture et des industries primaires vers les secteurs de la fabrication et des services. Elle est également due en partie au fait que le niveau

de scolarité de la main-d'œuvre s'est élevé rapidement et à une augmentation importante de la productivité.

L'émergence de la main d'œuvre moderne

L'une des tendances les plus notables dans la population active des années 50 est le déplacement de l'emploi du secteur de la production de biens à celui de la production de services. Entre 1946 et 1960, l'emploi dans toutes les industries a augmenté de 28 %, mais l'emploi dans les industries de production de services a connu une augmentation incroyable de 72 %, ce qui représente près de 3,2 millions de travailleurs ou plus de 53 % de la main-d'œuvre⁹.

C'est également au cours des années 50 qu'un autre profond changement est devenu manifeste : l'arrivée massive des femmes mariées dans la main-d'œuvre rémunérée. Le travail des femmes n'était pas un phénomène nouveau. En 1901, environ 16 % des femmes de 14 ans et plus faisaient partie de la population active, et au cours des décennies suivantes, ce pourcentage a augmenté régulièrement. La plus forte augmentation relative est toutefois celle des femmes mariées, et cette augmentation s'est poursuivie sans arrêt pendant la dernière moitié du siècle. Moins de 4 % des femmes mariées faisaient partie de la population active en 1941; en 1951, cette proportion était de plus de 11 % et en 1961, elle avait doublé, passant à 22 %. En 1980, la moitié des femmes mariées faisaient partie de la population active, et la proportion a continué d'augmenter modestement pour atteindre plus de 60 % au cours des deux décennies suivantes.

Les années 70 : la crise du pétrole et la stagflation

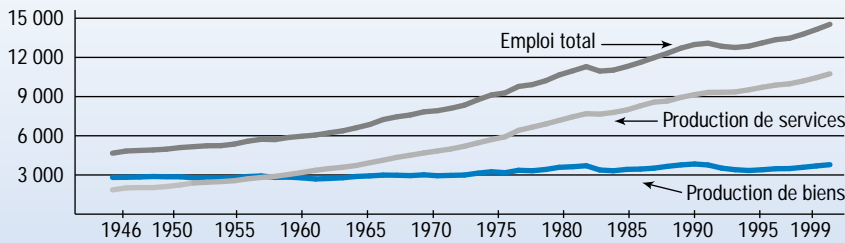
L'économie a commencé à fléchir à la fin des années 60. Il y avait encore place pour la création d'emplois, mais le rythme n'était pas assez rapide pour

8. Kenneth McNaught., *op. cit.*, p. 293.

9. C'est en 1958 que le secteur des services est devenu le principal employeur, représentant 51 % de l'emploi total.

TSC**Les industries de production de services sont le principal employeur au Canada depuis la fin des années 50**

Emploi (en milliers)

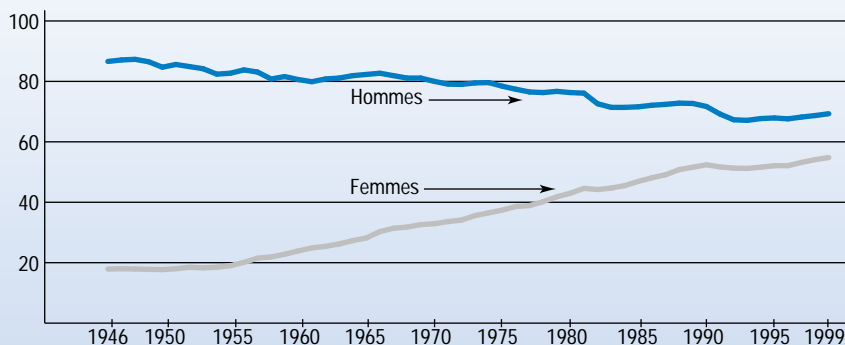


Nota : Les données sur l'emploi total à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996. Un changement apporté au système de classification des industries en 1987 a entraîné un léger mouvement dans l'emploi entre le secteur de la production de biens et le secteur de la production de services.

Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) au catalogue et CANSIM matrice 3451.

TSC**Les taux d'emploi des femmes adultes ont triplé depuis un peu plus de 50 ans, tandis que ceux des hommes ont chuté d'un cinquième**

% des adultes de 25 ans et plus occupant un emploi

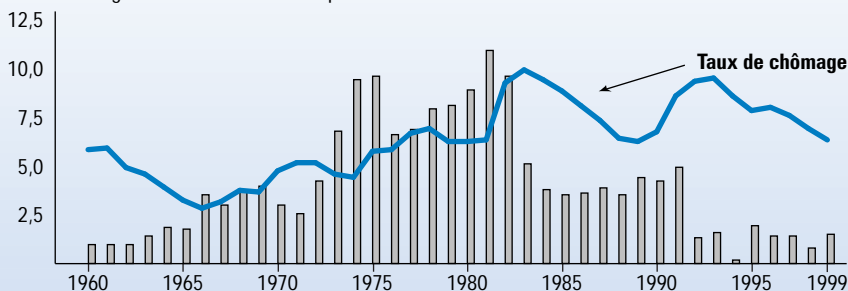


Nota : Les données à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996.

Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) au catalogue et CANSIM matrice 3451.

TSC**Le taux annuel d'inflation a excédé 5 % entre 1973 et 1984**

% d'augmentation de l'indice des prix à la consommation



Nota : Les données sur le chômage à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996.

Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) et CANSIM matrices 9957 et 3451.

fournir du travail à tous les enfants du baby-boom qui quittaient les écoles secondaires, les collèges et les universités du Canada. Par conséquent, le taux de chômage a commencé à monter, atteignant 6,2 % en 1971 et 1972. Puis en 1973, ce fut le « choc pétrolier ».

La crise du pétrole de 1973 à 1975 a été causée par une quadruple augmentation des prix du pétrole, déclenchée par l'embargo de l'OPEP sur les exportations de pétrole. La crise a donné lieu à une période de chômage élevé ainsi qu'à de forte inflation (phénomène appelé « stagflation »), une situation jusque là inconnue qui a rendu perplexes les économistes et les décideurs. De 1974 jusqu'à la fin de la décennie, le taux de chômage ont varié entre 5,3 % et un sommet de 8,4 %. Même si les taux d'emploi continuaient de grimper, le nombre de chômeurs canadiens a augmenté plus de deux fois plus rapidement, atteignant 870 000 en 1979. En même temps, le coût de la vie a plus que doublé — ce qui coûtait 1 \$ en 1970 coûtait 2,17 \$ en 1980. En dollars constants, les gains annuels moyens ont augmenté de moins de 9 % pendant cette décennie — pour atteindre 22 800 \$, même si la valeur nominale du chèque de paie des travailleurs avait augmenté de 135 %.

Les économies industrielles émergentes de l'Asie ont contribué aux difficultés d'adaptation du marché du travail à une conjoncture aussi mal connue. Ces économies constituaient une sérieuse menace de concurrence pour les industriels du Canada central, mais de nouveaux marchés pour les industries primaires des provinces de l'Ouest. Pendant ce temps, la situation continuait de se détériorer dans les provinces de l'Atlantique. Le travail dont dépendaient les habitants des provinces maritimes était par le passé en grande partie saisonnier — l'agriculture, la pêche, les forêts —, et plusieurs travailleurs passaient d'une industrie à l'autre à mesure que l'année avançait, occupant une suite

d'emplois saisonniers de manière à travailler toute l'année. Comme les industries dont dépendait ce cycle étaient dans une conjoncture défavorable, il est devenu difficile d'obtenir de l'emploi toute l'année, et on a vu apparaître des zones de chômage chronique dans l'est du Canada.

Au cours des années 70, l'assurance-chômage est devenue le soutien principal de bien des travailleurs saisonniers des Maritimes et du Québec. L'assurance-chômage avait été introduite au Canada en 1940 afin d'assurer une aide financière aux personnes sans emploi. Des modifications apportées au régime au cours des années 50 l'ont élargi considérablement, mais, en 1971, il a fait l'objet d'une vaste restructuration. La nouvelle loi précisait que l'assurance-chômage devait fournir un soutien du revenu « suffisant » aux travailleurs dont les revenus cessaient temporairement. Cela entraînait une libéralisation importante du régime; ainsi, il offrait une couverture presque universelle, des conditions d'admissibilité plus souples ainsi que des prestations spéciales, notamment dans les cas de congés de maternité et de maladie. Dans certaines zones de pauvreté chronique dans l'est du pays, des collectivités entières comptaient sur l'assurance-chômage pour tenir d'une saison de pêche ou de coupe de bois à l'autre¹⁰.

La récession de 1981 et 1982

À la fin des années 70, le gouvernement fédéral avait décidé que la stagflation ne pouvait continuer. Dans les dernières années, le Canada avait supporté des taux d'inflation élevés pendant plusieurs années (des augmentations de plus de 7 % par année depuis 1973) associés à des taux élevés de chômage (au moins 7 % depuis 1975). Dans un contexte d'inflation continue, les taux d'intérêt ont augmenté radicalement. De 11,25 % en juillet 1979, le taux

10. Kenneth McNaught, *op. cit.*, p. 330.

L'assurance-emploi au cours des années 90

Depuis 1990, le gouvernement fédéral a introduit un nombre important de changements significatifs concernant le régime d'assurance-chômage au pays. Il a été renommé régime d'assurance-emploi et est devenu un régime autofinancé, car ce sont les employeurs et les employés qui en assument le coût. De nouveaux règlements conçus pour « resserrer » le régime ont été faits. Les plus importants sont que les conditions d'admissibilité sont plus strictes, le taux des prestations a été réduit et les travailleurs qui quittent un emploi sans motif valable sont exclus du bénéfice des prestations.

Cela a donc entraîné une baisse constante du recours à l'assurance-emploi au cours des années 90. Une enquête de 1998 portant sur les prestations de l'assurance-emploi a permis de constater que juste un peu moins de la moitié des chômeurs canadiens (47 % ou 602 000) n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi. Ceux qui n'avaient pas travaillé au cours des 12 mois précédents (47 % de l'ensemble des chômeurs) ou qui n'avaient jamais travaillé (20 %) constituaient la plus grande part des chômeurs non admissibles. Environ 12 % avaient quitté leur emploi précédent, 12 % étaient des travailleurs autonomes ou occupaient un emploi qui n'était pas assujéti à l'assurance-emploi et 10 % avaient démissionné pour poursuivre leurs études.

Compte tenu de ces raisons, il n'est pas étonnant que 68 % des jeunes de 15 à 24 ans n'aient pas été admissibles à l'assurance-emploi — environ les deux tiers d'entre eux n'avaient jamais travaillé ou avaient quitté leur emploi précédent. Un peu moins de la moitié (47 %) des femmes adultes au chômage étaient inadmissibles, principalement parce qu'elles arrivaient ou retournaient sur le marché du travail. Par contre, seulement le tiers (34 %) des hommes adultes n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi, principalement parce qu'ils n'avaient pas travaillé pendant plus d'un an depuis leur dernier emploi et n'avaient plus droit aux prestations.

Il est important de déterminer si l'absence de prestations d'assurance-emploi mène à la pauvreté. Plus de la moitié (53 %) des chômeurs qui n'étaient pas admissibles vivaient avec leurs parents ou avaient un conjoint qui travaillait. Près du quart (23 %) recevaient des prestations d'aide sociale et plus du dixième (12 %) vivaient de leurs économies et d'investissements ou étaient aidés par des amis ou des parents. Ceux qui ne pouvaient compter sur leurs parents ou un conjoint trouvaient qu'il était particulièrement difficile de joindre les deux bouts : un peu moins de la moitié ont déclaré que leur revenu ne payait qu'une partie des frais de subsistance de leur ménage.

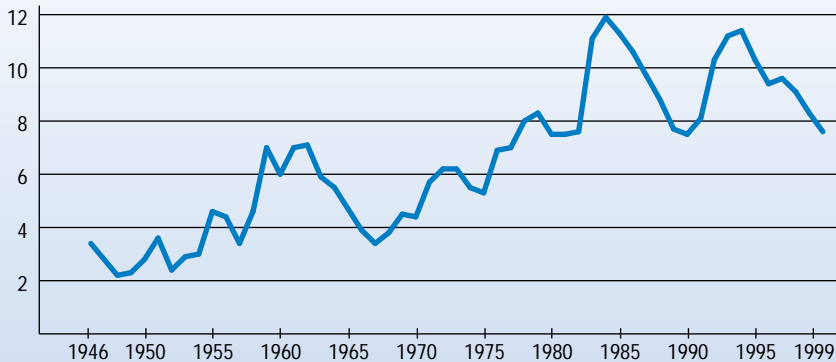
• Pour obtenir plus de renseignements, voir *L'assurance-emploi au Canada : tendances récentes et réorientations*, produit n° 11F0019MIF98125 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, septembre 1998, document de recherche n° 125; *Rapport des principaux résultats de l'Enquête sur la couverture de la population par le Régime d'assurance-emploi, 1998*, produit n° 73F0008XPF au catalogue de Statistique Canada, juillet 1999.

d'escompte a été haussé à 14,0 % en octobre 1979 et a atteint un sommet de 21,03 % en août 1981. Les taux d'intérêt hypothécaire et de prêts à la consommation ont suivi : à la fin de l'été 1981, les Canadiens renouvelaient leur hypothèque à près de 22 % et devaient payer environ 23 % pour un prêt à la consommation.

Les économistes s'entendent généralement pour dire que la récession qui a suivi a été la plus sérieuse à ce

jour depuis la Crise de 1929. Le taux de croissance du PIB a diminué dans le troisième trimestre de 1981 et est demeuré au point mort pendant toute l'année 1982. De 1981 à 1982, l'emploi a fléchi de 363 000, pour se retrouver à un peu plus de 11,0 millions d'emplois. Cependant, avec l'augmentation du taux de croissance du PIB en 1983, le marché du travail a commencé à montrer des signes de reprise en 1984¹¹. Les emplois perdus les deux années

Taux de chômage (%)



Nota : Les données à partir de 1976 ont été recalculées en fonction du Recensement de la population de 1996. Sources : Statistique Canada, produit n° 71-220-XPB (1995) au catalogue et CANSIM matrice 3451.

précédentes ont été repris, puis la croissance de l'emploi s'est accélérée, pour atteindre presque 13,2 millions d'emplois en 1990, ce qui représentait une augmentation de 16 % de l'emploi total depuis le début de la reprise.

La croissance de l'emploi des années 80 se produit surtout dans les industries de production de services

La situation de l'emploi s'est améliorée dans certaines industries, mais non dans les autres. Au cours des années 80, c'est presque exclusivement dans le secteur de la production de services qu'il y a eu création d'emplois. L'effectif total dans ce secteur a augmenté de près de 24 %, et il était plus élevé (de 33 % ou 1,1 million d'emplois) dans les industries des services à la collectivité, des services aux entreprises et des services personnels.

Les industries manufacturières ont connu une période de remous considérables au cours des années 80 quand le secteur a dû supporter non seulement une phase descendante très marquée dans le cycle économique, mais aussi une vaste restructuration. L'effet de cette restructuration se reflète dans le taux de renouvellement de l'emploi à mesure que les emplois étaient déplacés des usines et des

industries en déclin vers celles qui étaient en croissance. Les taux de renouvellement de l'emploi dans le secteur de la fabrication étaient indéniablement plus élevés qu'ils ne l'avaient été pendant les années 70, et cette évidence indique clairement que la restructuration était plus importante que le cycle économique, puisqu'elle a entraîné à la fois des gains et des pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication¹².

L'inflation a persisté tout au long des années 80, mais son taux d'accroissement a ralenti. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 38 % entre 1980 et 1984, mais il a affiché une hausse plus modeste de 19 % durant les cinq années suivantes. Néanmoins, pendant les années 80, les gains moyens des hommes ont diminué de 400 \$ (passant à 33 450 \$ en 1989), alors que ceux des femmes ont augmenté de près de 2 300 \$ (passant à 19 760 \$). Cette augmentation du salaire des femmes est due en partie au fait qu'elles avaient un niveau de scolarité plus élevé qu'auparavant, qu'elles occupaient davantage d'emplois à temps plein et qu'elles choisissaient des professions mieux rémunérées. Elle a toutefois également marqué le début d'une situation qui a continué pendant

les années 90 — la stagnation de la situation des hommes dans la population active.

Le taux décroissant de participation des hommes au marché du travail est manifeste depuis les années 20 et 30, mais cette décroissance a commencé à s'accélérer au milieu des années 60. Le taux d'emploi des hommes adultes de 25 ans et plus est passé au-dessous de 85 % en 1950, au-dessous de 80 % en 1971 et au-dessous de 70 % en 1991. Dans les années 70 et 80, cette diminution était probablement attribuable au fait que les travailleurs âgés prenaient leur retraite et touchaient des gains provenant de régimes de retraite publics et privés.

Cependant, comme la tendance s'est maintenue jusqu'au milieu des années 90, on a commencé à s'inquiéter davantage de ce que les hommes âgés ne quittaient peut-être pas volontairement le marché du travail. Il y a d'ailleurs certaines preuves que c'est vrai. Les hommes de 55 à 64 ans étaient plus exposés à un licenciement que les hommes plus jeunes, une probabilité croissante depuis les années 80; ils étaient aussi deux fois plus susceptibles de demeurer chômeurs pendant plus d'un an après avoir perdu leur emploi. Les hommes âgés moins scolarisés et ceux des régions à taux de chômage élevé (par exemple au Québec et dans les provinces de l'Atlantique) étaient particulièrement vulnérables. Dans les années 90, cependant, ces pertes d'emplois étaient concentrées seulement dans quelques grands groupes d'industries, plus particulièrement dans l'administration publique.

11. Le marché du travail a généralement un retard pouvant aller jusqu'à un an par rapport au cycle économique, selon les mesures du PIB.

12. John Baldwin, *Restructuration du secteur manufacturier canadien de 1970 à 1990 : renouvellement de l'emploi selon le secteur industriel et la région*, produit n° 11F0019MPF95078 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, 1995, document de recherche n° 78.

La détérioration de la situation des jeunes travailleurs sur le marché du travail

Les gains réels des travailleurs de moins de 35 ans, de même que leurs gains relatifs (comparés à ceux des travailleurs plus âgés), ont diminué continuellement depuis la fin des années 70, à la fois au Canada et dans les autres pays industrialisés. Au cours des années 80 et 90, les salaires horaires et les gains annuels réels escomptés des jeunes hommes et des jeunes femmes ont diminué. Pour expliquer ce phénomène, on a proposé différentes théories, la plupart basées sur l'idée que les employeurs se sentent obligés de payer des salaires plus élevés à leurs employés expérimentés pour les empêcher de chercher du travail ailleurs. Cependant, le niveau de scolarité des travailleurs âgés par rapport à celui des jeunes pourrait aussi fournir une explication.

Autrefois, les travailleurs âgés avaient plus d'expérience et les jeunes étaient plus scolarisés. Dans les années 90, cependant, bien des travailleurs âgés possédaient le même niveau de scolarité que les jeunes ainsi que plus d'expérience. Le capital humain (scolarité et expérience réunies) accru des travailleurs âgés joue donc un rôle dans la réduction des gains relatifs des jeunes travailleurs. Dans les années 80, l'augmentation du niveau de scolarité des travailleurs âgés rendait compte approximativement du quart de l'écart salarial entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés. Au début des années 90, cette augmentation expliquait une proportion encore plus grande de cet écart, soit près de la moitié pour les hommes et les trois quarts pour les femmes.

Ce phénomène indique également que ce n'était pas seulement le coût des nouveaux employés qui encourageait les entreprises à garder leur main-d'œuvre expérimentée. Dans les années 90, le capital humain des travailleurs âgés surpassait celui des jeunes; autrement dit, la main-d'œuvre en place avait plus de valeur réelle et potentielle pour les employeurs.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir C. Kapsalis, R. Morissette et G. Picot, *L'incidence de la scolarité et l'écart salarial grandissant entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés*, produit n° 11F0019MIPF99131 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, mars 1999, document de recherche n° 131.

Une tendance connexe qui est devenue perceptible dans les années 80 est la détérioration de la situation des travailleurs de moins de 35 ans sur le marché du travail. Depuis la fin des années 70, les gains réels des jeunes travailleurs, ainsi que leurs gains relatifs comparés à ceux des travailleurs âgés, ont diminué continuellement au Canada et dans les autres pays industrialisés. Ce sont les jeunes hommes qui ont porté le poids de cette tendance, bien que les jeunes femmes aient également subi des diminutions relatives de leurs gains.

La lente reprise de la récession de 1990 à 1992

La reprise des années 80 a été si longue et soutenue que certains commentateurs trop confiants ont commencé à se demander si la planète n'était pas en train d'assister à la mort du cycle économique. Mais ils n'avaient pas à s'inquiéter. En 1990, l'économie ralentissait, et 100 000 personnes de plus qu'en 1989 étaient sans emploi. La situation s'est détériorée et, en 1993, alors que le taux de chômage était de 11,4 %, plus de 1,6 million de Canadiens n'avaient pas de travail.

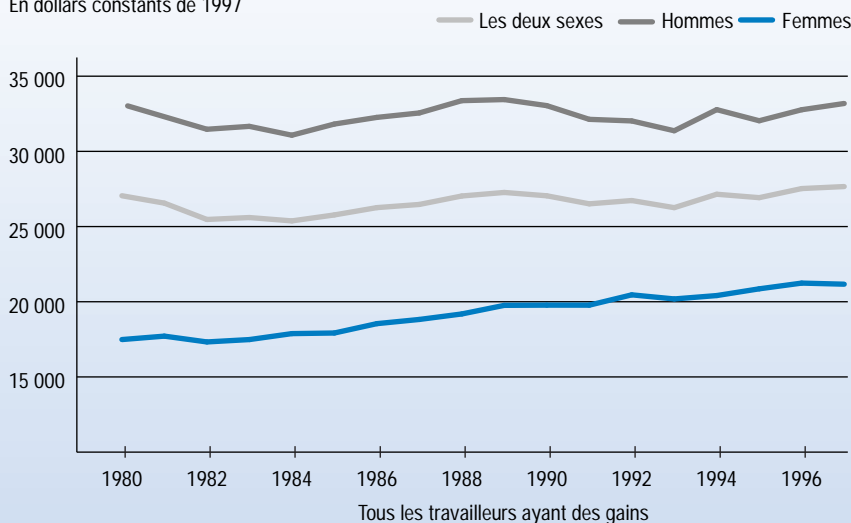
La récession de 1990 à 1992 n'a pas été aussi profonde que celle de la décennie précédente, mais elle duré plus longtemps. La réduction des effectifs — l'élimination permanente d'emplois — a été considérablement plus importante qu'elle ne l'avait été dans les années 80, en particulier pendant la reprise. Les secteurs qui ont été touchés le plus durement sont la fonction publique (surtout les services de santé et l'administration publique) et les services aux consommateurs, chacun d'entre eux ayant contribué dans une proportion d'environ 40 % à la hausse des réductions d'effectif au début et au milieu des années 90.

Le « rajustement » continu des effectifs n'était pas le seul changement mal connu pendant la période suivant la récession. La reprise a mis du temps à

TSC

Les gains moyens réels des travailleurs ont subi relativement peu de changements au cours des 20 dernières années

En dollars constants de 1997



Source : Statistique Canada, produit n° 13F0022XCB au catalogue.

prendre de la vitesse. Du début au milieu des années 90, le PIB a connu un taux de croissance moyen par habitant de 0,7 % par année, c'est-à-dire moins de la moitié du rythme annuel enregistré dans les années 80 (1,9 %). La croissance de l'emploi a été beaucoup plus lente — seulement 1 % par année comparativement à 2 % dans les années 80 —, et peu d'emplois à temps plein ont été créés avant la fin de la décennie; même si la productivité augmentait, les salaires demeuraient stables.

La création d'emploi a été lente notamment parce que les entreprises organisaient leur travail, et donc leur main-d'œuvre, de façon différente. Un nombre croissant de personnes avaient des contrats de travail de courte durée, devenaient travailleurs autonomes, etc. Ces modalités de travail permettaient aux entreprises de contrôler leurs coûts de main-d'œuvre en leur évitant d'engager de nouveaux employés. Cette stratégie a beaucoup nui aux jeunes et aux immigrants nouvellement arrivés, deux groupes qui sont défavorisés quand les entreprises n'ont guère avantage à engager de nouveaux employés. De plus, les employés en place ne bougeaient pas des postes qu'ils avaient. Il y avait donc moins de roulement d'emploi, lequel aurait pu permettre aux nouveaux arrivants de se joindre à la population active. La participation au marché du travail a diminué, en partie parce que les jeunes demeuraient aux études pour parfaire leurs connaissances et leurs compétences (et peut-être pour éviter les risques du marché du travail).

Il est possible que la difficulté de trouver un emploi rémunéré ait contribué à l'augmentation notable du travail autonome au début et au milieu des années 90. Bien que l'emploi total n'ait augmenté en moyenne que de 1 % par année, 58 % de ces nouveaux emplois provenaient du travail autonome, tandis que 18 % seulement étaient des emplois à temps plein rémunérés. Cette proportion avait été exactement l'inverse

La croissance dynamique du travail autonome

Le travail autonome a contribué de façon importante à la croissance de l'emploi au cours des années 80 et il est devenu le véritable moteur de l'emploi du début au milieu des années 90. Pendant les années 80, le pourcentage de travailleurs autonomes a augmenté et est passé à un peu moins de 13 % de la population active, ce qui représentait plus de deux millions de travailleurs. Comme le travail autonome rendait compte de 18 % de la croissance nette de l'emploi, et comme près des deux tiers des nouveaux travailleurs autonomes étaient des propriétaires d'entreprises ayant des employés salariés, l'établissement d'entreprises a donné lieu à une augmentation considérable des nouveaux emplois rémunérés.

Au cours des années 90, l'augmentation du travail autonome représentait plus de 3 nouveaux emplois sur 4. En 1997, plus de 2,5 millions de Canadiens — 16 % de la population active — étaient des travailleurs autonomes. Contrairement à la décennie précédente, cependant, il y avait peu de retombées pour les emplois rémunérés, car environ 9 travailleurs autonomes sur 10 travaillaient seuls.

La plupart des travailleurs autonomes ont opté volontairement pour ce type de travail; seulement 12 % d'entre eux ont lancé leur propre entreprise parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi disponible qui leur convenait. D'ailleurs, l'indépendance est la raison la plus couramment invoquée pour avoir préféré le travail autonome à un emploi rémunéré (42 %). Mais ce n'est pas une garantie de réussite financière. Près de la moitié (45 %) des travailleurs autonomes gagnaient moins de 20 000 \$ en 1995, contre 26 % des travailleurs rémunérés. Par ailleurs, 4 % ont gagné plus de 100 000 \$ la même année, contre seulement 1 % des travailleurs qui n'étaient pas leur propre patron.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir Z. Lin, J. Yates et G. Picot, *The entry and exit dynamics of self-employment*, produit n° 11F0019MPF99134 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques, mars 1999, document de recherche n° 134; « The self-employed », *Labour force update*, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1997.

dans les années 80, soit 18 % pour le travail autonome et 58 % pour les emplois à temps plein.

Un autre développement important des années 90 est le fait que les femmes sont sorties de la récession dans une meilleure position que les hommes, toute proportion gardée. La différence de scolarité entre les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses avait pratiquement disparu à la fin de la décennie, ce qui a contribué considérablement à la hausse des gains annuels des femmes (compte tenu du secteur d'emploi, de la région, du travail à temps plein ou partiel). Pendant ce temps, les gains des hommes diminuaient. Selon les indicateurs de l'emploi, les femmes ont eu de meilleures chances d'emploi que les hommes durant la plupart des années 90.

La fin des années 90 : y a-t-il de nouvelles tendances qui émergent?

Pendant les dernières années de cette décennie, la croissance de l'emploi s'est accélérée considérablement. En 1999, près de 15 millions de Canadiens — 61 % de la population en âge de travailler — avaient un emploi. À la fin de cette année, le taux de chômage était à 6,8 %, son niveau le plus bas depuis le début de 1976. De plus, la croissance de l'emploi était plus forte dans l'emploi à temps plein, ce qui est un signe important de la santé de l'économie, les emplois à temps plein offrant plus de sécurité, une rémunération plus élevée et de meilleurs avantages sociaux. C'est principalement dans le secteur privé que l'embauche s'est effectuée, et une grande part de la croissance accrue résidait dans l'emploi rémunéré. Le travail autonome a

augmenté de moins de 2 %, l'une des plus faibles hausses en 10 ans.

Ce qui indique également un changement dans les tendances, c'est l'augmentation considérable du taux d'emploi des travailleurs de 55 ans et plus. Au cours des années 1997, 1998 et 1999, le nombre de travailleurs âgés a augmenté de près de 20 %, une augmentation meilleure que celle de tous les autres groupes d'âge. De plus, c'étaient les hommes qui représentaient les deux tiers de la hausse globale du nombre de travailleurs âgés.

Résumé

Un grand nombre de nouveaux facteurs influenceront la croissance et le changement de la population active au cours de ce nouveau siècle. Ces changements toucheront sûrement certains membres de la population active immédiatement, mais leur effet à plus long terme est difficile à prévoir. À la fin des années 90, par exemple, on a observé le ralentissement, sinon le renversement, d'au moins deux tendances qui s'étaient fait jour dans les années 80 et qui, apparemment, s'étaient raffermies pendant les années 90, c'est-à-dire l'emploi autonome et le déclin des taux d'emploi chez les hommes âgés. La période d'intense restructuration du secteur industriel dans les années 70, et plus particulièrement dans les années 80 — quand les anciennes industries et technologies ont fait place aux nouvelles — permet de croire que, bien que le processus de changement soit difficile et perturbant pour beaucoup, il crée des possibilités d'emploi pour un bien plus grand nombre. Une période analogue de transition d'une économie de production de biens à une économie de production de services a apporté d'énormes avantages à la plupart des travailleurs, comme en témoigne la hausse spectaculaire des salaires et traitements enregistrée dans

les années 50 et 60, au moment où les travailleurs sont passés à des emplois hautement spécialisés. Bien que les gains réels des hommes aient été relativement stagnants depuis les années 80, ceux des femmes se sont élevés parallèlement à l'amélioration de leur situation dans la main-d'œuvre. Au cours de toutes ces années, le taux d'emploi des Canadiens en âge de travailler a augmenté de façon constante, indiquant que l'économie fournissait un nombre suffisant d'emplois à la population croissante du pays. Quant aux inégalités régionales qui ont hanté le Canada pendant si longtemps, « l'économie de l'informa-

tion », en étant implantée, permettra de soulager le déséquilibre historique du marché du travail entre les provinces de l'Atlantique et le reste du pays.

TSC

Susan Crompton est rédactrice en chef et **Michael Vickers** est assistant à la recherche pour la publication *Tendances sociales canadiennes* de Statistique Canada.

MAINTENANT DISPONIBLE

Le rapport Indicateurs de l'éducation au Canada offre aux lectrices et aux lecteurs un vaste ensemble de mesures statistiques qui fait le portrait des systèmes d'éducation au Canada, incluant les comparaisons interprovinciales et internationales. Cette publication est une collaboration du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et de Statistique Canada.



Pour de plus amples détails, visitez les sites Web suivants :
www.statcan.ca www.cmec.ca

La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse

par Frank Jones

La participation des citoyens à la vie communautaire est depuis longtemps une pierre angulaire de la société canadienne. Qu'il s'agisse d'œuvrer au sein de groupes de citoyens, de clubs philanthropiques, d'organismes bénévoles ou d'autres institutions, ces activités favorisent la cohésion sociale et la vigueur des collectivités et des gouvernements. Elles peuvent aussi se révéler particulièrement importantes en période où l'évolution économique et sociale est accélérée. Mais qui sont ces gens qui consacrent temps et efforts à leur association de quartier, à leur conseil scolaire ou à la soupe populaire?

Les chercheurs qui tentent de découvrir ce qui incite les gens à « se dévouer à l'intérêt public » estiment que les influences exercées au cours des années d'éducation de l'enfant sont importantes. Certaines études avancent que la participation à des activités parascolaires à l'école secondaire peut avoir une incidence sur la participation des jeunes adultes à des activités politiques¹ et bénévoles². D'autres révèlent que l'attitude des parents à l'égard du bénévolat ainsi que leur participation à des activités bénévoles peuvent influencer sur la propension d'une personne à adhérer à des organismes bénévoles³. D'autres

indications quant à l'importance des années de formation ressortent d'une étude selon laquelle le « climat moral » dans les campus universitaires américains influe sur la participation aux services communautaires, surtout chez les étudiants n'ayant aucune appartenance religieuse particulière⁴. Selon une étude ultérieure, on associe un niveau élevé de participation aux projets communautaires aux valeurs spirituelles et, ce qui n'a rien d'étonnant, à la valeur attribuée aux services communautaires⁵.

Dans le présent article, l'auteur examine, à partir des données de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP), à quel point les activités organisées dans le jeune âge peuvent influencer sur la participation communautaire à l'âge adulte. On accorde une attention toute particulière à une éventuelle influence des antécédents religieux sur le niveau d'activité d'une personne.

Définir la participation communautaire

Le présent article fait mention de 10 indicateurs de la participation communautaire. Les quatre premiers sont associés à ce que l'on pourrait appeler la « conscience sociale », soit le fait de

suivre l'actualité de façon régulière et de voter aux élections. Les six autres indicateurs exigent un plus grand investissement de temps de la part des gens et on considère qu'ils reflètent des niveaux plus élevés d'engagement personnel et qu'ils mesurent, jusqu'à un certain point, la contribution apportée

1. Jennifer L. Glanville, « Political socialization or selection? Adolescent extracurricular participation and political activity in early adulthood », *Social Science Quarterly*, juin 1999, vol. 80, n° 2, p. 279 à 289.
2. Michael Hanks et Bruce K. Eckland, « Adult voluntary associations and adolescent socialization », *Sociological Quarterly*, été 1978, vol. 19, p. 481 à 490.
3. Les auteurs ont également constaté que le statut socioéconomique représentait un facteur d'influence. David Horton Smith et Burt R. Baldwin, « Parental socialization, socioeconomic status, and volunteer organization participation », *Journal of Voluntary Action Research*, été et automne 1974, vol. 3, n°s 3 et 4, p. 59 à 66.
4. Robert C. Serow, « Community service, religious commitment, and campus climate », *Youth and Society*, septembre 1989, vol. 21, n° 1, p. 105 à 119.
5. Robert C. Serow, « Volunteering and values: an analysis of students' participation in community service », *Journal of Research and Development in Education*, été 1990, vol. 23, n° 4, p. 198 à 203.

aux valeurs communautaires partagées. Ce sont des « engagements communautaires intensifs ». Ils comprennent l'adhésion ou la participation à des clubs philanthropiques, à des organismes communautaires et à des organismes politiques, la présence à des services religieux ainsi que le travail non rémunéré structuré ou non structuré.

Les expériences liées à l'éducation durant l'enfance influent sur le nombre d'activités

Les adultes canadiens de 20 ans et plus disent avoir participé à 4,4 types d'activités communautaires en moyenne, sur une possibilité de 10, dans l'année précédant l'enquête. Le nombre moyen d'engagements communautaires intensifs était inférieur, équivalant à 1,6 sur les 6 types possibles. Toutefois, environ 18 millions de Canadiens — à peu près les quatre cinquièmes de la population adulte — disent avoir participé à au moins un de ces engagements communautaires intensifs.

L'analyse des données de l'ENDBP semble indiquer que la participation d'une personne à des activités organisées pendant les années consacrées à son éducation peut l'inciter à participer davantage à la vie communautaire lorsqu'il atteint l'âge adulte. L'adhésion à un groupe jeunesse, tel que les guides, les scouts ou les cercles 4-H, est associée à un plus grand nombre d'activités communautaires à l'âge adulte. Les personnes ayant adhéré à un groupe jeunesse déclarent en moyenne 4,8 activités en tout, soit près d'une de plus que les adultes qui n'ont fait partie d'aucun groupe de ce genre.

En outre, les gens étaient plus susceptibles de prendre part à la vie communautaire à l'âge adulte si, durant l'enfance ou l'adolescence, ils avaient participé à des sports d'équipe organisés, comme en témoigne le

6. David Lyle Light Shields et Brenda Jo Light Bredemeier, *Character Development and Physical Activity*, 1995.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'inspire des données tirées de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP), tenue par Statistique Canada en partenariat avec plusieurs organismes bénévoles et gouvernementaux¹ en tant que supplément à l'Enquête sur la population active (novembre et décembre 1997). Dans le cadre de cette enquête, on a interrogé un échantillon représentatif comprenant plus de 18 000 Canadiens de 15 ans et plus sur les moyens qu'ils ont pris pour aider leurs amis et leur famille ainsi que leur collectivité au cours des 12 mois précédents.

À un jeune âge ou étant jeune : Entre environ 5 et 18 ans. On a demandé aux répondants s'ils ont participé à l'une des activités suivantes lorsqu'ils fréquentaient l'école primaire ou secondaire : un groupe de jeunes, un organisme religieux, etc.

Activités religieuses ou antécédents religieux : Participation à des organismes religieux à un jeune âge. Cette caractéristique diffère de la présence régulière à des services religieux.

Activités communautaires : Dix activités entreprises par une personne qui peuvent favoriser la cohésion sociale et l'engagement communautaire.

Conscience sociale : Suivre l'actualité; voter aux élections municipales, provinciales et fédérales.

Engagements communautaires intensifs : Activités communautaires qui nécessitent un plus grand dévouement et un plus grand investissement de temps que les activités de conscience sociale. Ces engagements sont : l'adhésion ou la participation à un club philanthropique ou à une société d'aide mutuelle; l'adhésion ou la participation à un organisme communautaire, scolaire, de citoyens ou de quartier; l'adhésion ou la participation à un organisme politique; la présence régulière à des services religieux (au moins une fois par mois); le travail non rémunéré pour le compte d'un organisme bénévole (bénévolat structuré); le travail non rémunéré sans être membre d'un organisme bénévole (bénévolat non structuré), comme aider les voisins ou les étrangers.

Engagements communautaires de base : Les engagements communautaires intensifs sauf la présence régulière à des services religieux.

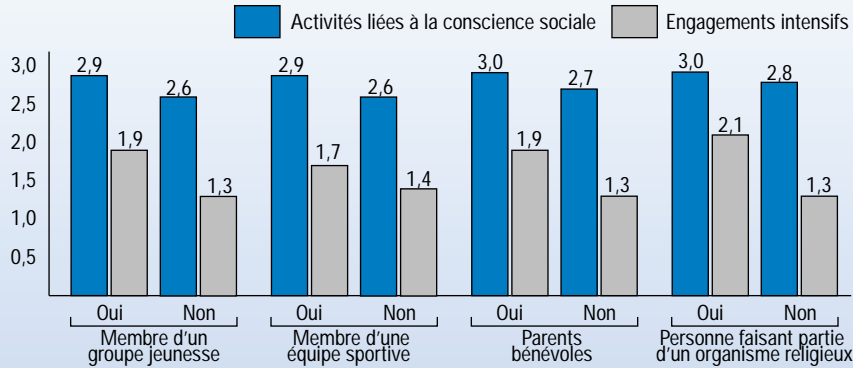
1. Au nombre des organismes collaborateurs figurent le Centre canadien de philanthropie, le ministère du Patrimoine canadien, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, le projet de recherche sur le secteur sans but lucratif de la fondation Kahanoff ainsi que Bénévoles Canada.

nombre total de leurs activités communautaires ainsi que de leurs engagements intensifs. On pense que certains comportements acquis dans le cadre d'activités sportives, comme l'esprit d'équipe et la poursuite de buts communs, peuvent se traduire par un plus grand souci social et

favoriser par le fait même la participation à des activités communautaires⁶.

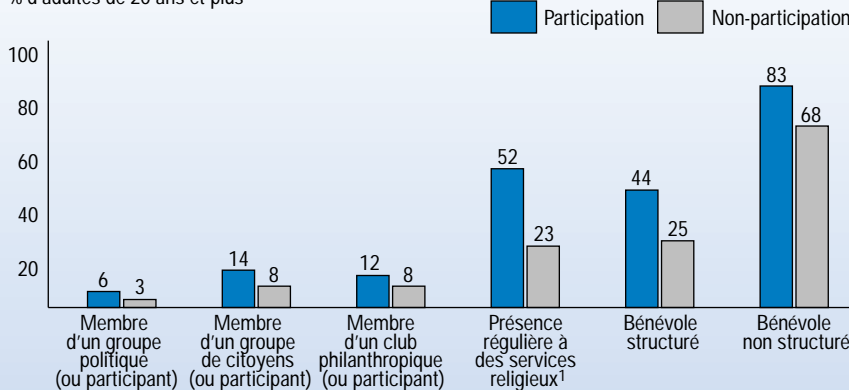
L'éducation des enfants est fortement influencée par l'exemple que donnent leurs parents. S'inspirant d'un modèle des rôles dans la famille, les personnes dont les parents ont fait du bénévolat comptent parmi les plus

Nombre moyen d'activités communautaires



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

% d'adultes de 20 ans et plus



1. Au moins une fois par mois.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

actives au sein de la collectivité. En effet, elles ont participé à 4,9 activités en moyenne, comparativement à seulement 4,0 chez les personnes dont les parents n'ont pas fait de bénévolat.

Les jeunes qui prennent part à des activités religieuses participent davantage à la vie communautaire à l'âge adulte

Les adultes ayant fait partie d'un organisme religieux dans leur jeune âge affichent des taux de participation communautaire supérieurs à ceux qui n'avaient aucune appartenance

religieuse, c'est-à-dire qu'ils ont une moyenne de 5,1 activités par rapport à 4,1. L'écart entre les deux groupes s'élargit encore davantage au chapitre des engagements communautaires intensifs, les chiffres étant de 2,1 activités comparativement à 1,3.

Comme la présence régulière à des services religieux est associée à l'engagement communautaire — un fait qui est démontré dans de nombreuses études sur le bénévolat — on pourrait affirmer que les antécédents religieux favorisent l'empathie et l'action sociale. En effet, lorsqu'on examine à nouveau les autres

facteurs de l'éducation en regard de l'activité religieuse chez les jeunes, il ressort que les adultes qui avaient participé à des activités religieuses dans leur jeune âge affichaient des niveaux moyens de participation aux activités communautaires systématiquement supérieurs à ceux qui ne participaient pas à de telles activités.

Les circonstances actuelles dictent également le niveau de participation communautaire

De toute évidence, les expériences que vit une personne en tant qu'adulte constituent des facteurs qui influent sur le nombre d'activités communautaires auxquelles elle participe. Parmi ces facteurs figurent la présence régulière à des services religieux, l'âge, le niveau de scolarité et la satisfaction face à la vie.

La plupart des études portant sur le bénévolat associent le fait de pratiquer une religion à un niveau plus élevé de participation communautaire. Selon les données de l'ENDBP, les adultes qui assistent régulièrement à des services religieux forment le groupe dont le nombre moyen d'activités communautaires est le plus élevé, soit 5,5, c'est-à-dire presque deux activités de plus que les personnes qui n'ont aucune pratique religieuse. Le fait que les adultes affichent des taux plus élevés de participation à la vie communautaire s'ils avaient été membres d'un organisme religieux lorsqu'ils étaient jeunes, et ce, même s'ils n'ont actuellement aucune appartenance religieuse, constitue une autre indication possible de l'importance durable de la pratique religieuse durant l'enfance.

L'âge semble également jouer un rôle. En effet, le nombre moyen d'activités communautaires que déclarent les adultes augmente de façon constante entre 20 et 54 ans et atteint un sommet de 5,0 chez les personnes de 55 à 74 ans. Qu'une personne soit plus active au sein de la collectivité en vieillissant peut simplement refléter l'évolution normale des cycles de sa

vie⁷ ainsi que sa plus grande disponibilité à mesure que ses heures de travail diminuent ou lorsqu'elle prend sa retraite⁸. Il est aussi très fortement probable que les Canadiens plus âgés avaient déjà des antécédents religieux.

Par ailleurs, la participation à la vie communautaire s'intensifie selon le niveau de scolarité. En effet, les adultes ayant un grade universitaire ont déclaré la plus grande moyenne de participation aux activités au total, alors que les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires avaient le plus faible nombre de participation. Le lien qui existe entre le niveau de scolarité et l'activité communautaire est bien établi : on croit généralement que la plupart des programmes d'études contribuent indirectement, sinon directement, à inculquer des valeurs liées aux qualités d'un bon citoyen. Toutefois, les personnes plus scolarisées ont aussi œuvré davantage au sein d'organismes religieux dans leur jeune âge (35 % chez les diplômés d'université comparativement à 26 % chez les personnes qui n'avaient pas achevé leurs études secondaires). Leur plus grande participation communautaire peut donc être attribuable tant à leurs antécédents religieux qu'à leur niveau de scolarité.

Les personnes qui avouaient être « très satisfaites » de leur vie participaient à un plus grand nombre d'activités au total. Cet autre constat est difficile à expliquer. Il se peut qu'une personne satisfaite de sa vie prenne une part plus active dans la collectivité parce qu'elle veut inciter les autres à jouir davantage de leur vie, ou encore qu'elle assume un rôle plus important dans la collectivité afin de rehausser son propre niveau de satisfaction.

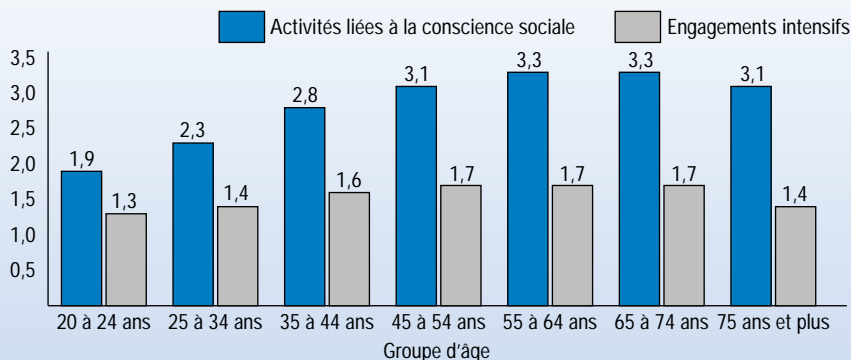
Comprendre les facteurs influant sur la participation communautaire

Il semblerait que de nombreux facteurs, personnels et sociaux, contribuent au niveau de participation communautaire

TSC

En moyenne, ce sont les personnes de 55 à 74 ans qui participent le plus à la vie communautaire

Nombre moyen d'activités communautaires



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

d'une personne. Toutefois, l'importance relative de chaque facteur est floue, surtout par rapport aux expériences de jeunesse, car les personnes qui ont fait partie d'un organisme religieux dans leur jeune âge étaient également des participants enthousiastes à de nombreux autres organismes. On a procédé à une analyse de régression pour estimer le nombre d'« engagements communautaires de base » qu'une personne pourrait vraisemblablement prendre, après avoir vérifié l'influence de divers facteurs. Les engagements communautaires de base sont les six engagements intensifs, sauf la pratique religieuse que l'on a éliminée de l'indice afin de mettre l'accent sur les activités laïques.

Les résultats démontrent qu'il existe une association importante du point de vue statistique entre les activités organisées auxquelles on prend part étant jeune et la participation communautaire à l'âge adulte. Lorsque les autres variables du modèle demeurent constantes⁹, il s'avère que la participation à des activités religieuses durant l'enfance ou l'adolescence a un effet significatif sur le nombre d'engagements communautaires de base. On pourrait s'attendre à ce qu'une personne ayant participé à des activités religieuses étant jeune ait en moyenne 0,14 engagement de base de plus qu'une personne du même âge qui

n'aurait pas participé à des activités religieuses.

Toutefois, les résultats de la régression font également ressortir l'influence encore plus grande d'autres expériences de jeunesse : le fait d'avoir un parent qui a fait du bénévolat (0,27 engagement de base de plus qu'une personne dont les parents n'ont pas fait de bénévolat) et la participation à des groupes jeunesse (0,23). La participation à des sports d'équipe a fait accroître la moyenne prévue de 0,20.

En fait, les résultats permettent de conclure que les déterminants les plus importants de la participation communautaire sont les expériences à l'âge

7. Frank Jones, « Le bénévolat chez les parents », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada (à paraître).

8. Frank Jones, « Le bénévolat chez les aînés », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada, automne 1999, vol. 11, n° 3.

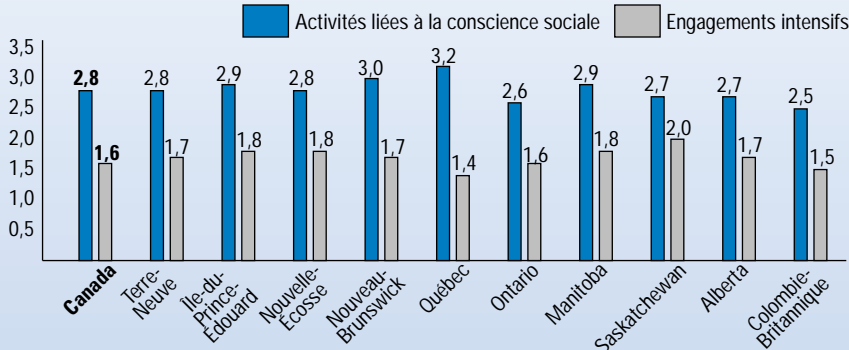
9. Les variables utilisées dans le modèle comprennent la participation à un organisme religieux en bas âge, la participation à des groupes jeunesse, la participation à des sports d'équipe à un jeune âge, le bénévolat des parents, une grande satisfaction de la vie à ce moment-là, l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le lieu de résidence (milieu rural ou urbain) et la province.



CST La situation géographique y est-elle pour quelque chose?

L'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan sont les provinces où les taux de participation aux activités communautaires sont les plus élevés, soit 4,7 activités communautaires en moyenne sur une possibilité de 10. La Colombie-Britannique vient au dernier rang, avec 4,0 activités. En outre, le nombre moyen d'activités est plus élevé chez les résidents ruraux (4,7) que chez les résidents urbains (4,3). Un examen approfondi uniquement des engagements communautaires intensifs révèle une répartition géographique semblable, quoique l'écart soit un peu moindre.

Nombre moyen d'activités communautaires



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

adulte : le fait d'être titulaire d'un grade universitaire (0,39 activité de base de plus qu'une personne n'ayant pas de diplôme d'études secondaires) et la présence régulière à des services religieux (0,31). Après avoir vérifié les autres facteurs intégrés au modèle, on constate que le nombre d'activités de base n'augmente pas de beaucoup selon l'âge (0,04).

Résumé

Les données tirées de l'ENDBP semblent indiquer que les expériences vécues à un jeune âge et à l'âge adulte influent sur la propension d'un adulte à participer à des activités communautaires. Le fait de participer à des groupes jeunesse étant jeune et d'avoir des parents qui ont fait du bénévolat a une incidence sur la participation communautaire ultérieure. À l'âge adulte, les études et la pratique religieuse régulière sont d'importants prédicteurs de la participation.

Il est particulièrement intéressant de constater le rôle que jouent les antécédents religieux dans les déci-

sions déterminant la participation des gens à des activités communautaires. L'existence d'une association n'indique pas une relation de causalité, cependant, presque chaque indicateur de la participation communautaire était supérieur chez les personnes ayant des antécédents religieux. Bien que les études antérieures axées sur la participation communautaire ne tiennent pas compte des antécédents religieux, ceux-ci s'avèrent non seulement un prédicteur significatif du nombre d'engagements de base qu'une personne est susceptible de prendre, mais peut-être aussi un important chaînon manquant permettant d'expliquer l'activité bénévole et d'autres comportements dans la collectivité.



Frank Jones est analyste principal à la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre **SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS** au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications, **SERVICE NATIONAL DE COMMANDES** : 1 800 267-6677

INTERNET : order@statcan.ca

SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

L'autre côté de la clôture

par Frances Kremarik

« Bonjour, madame, je suis l'agent Benton Fraser de la Gendarmerie royale du Canada. Puis-je vous aider? » Cette phrase, entendue à maintes reprises à l'émission de télévision canadienne *Direction Sud*, a souvent fait sourire les téléspectateurs, en raison des efforts de cette « police montée » pour avoir des relations amicales avec les gens des quartiers mal famés de Chicago. Elle évoquait un sentiment de solidarité avec la collectivité et un esprit de bienveillance à l'égard de ses voisins, attitude qui est plutôt rare de nos jours. Aurions-nous complètement abandonné l'habitude de saluer amicalement notre voisin ou d'aller bavarder avec lui près de la clôture?

L'endroit où nous vivons et qui nous sommes influencent notre façon d'interagir avec nos voisins. Qui est plus susceptible de dire bonjour à quelqu'un, le père de famille de 50 ans qui habite un bungalow en

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'inspire des données de la composante transversale de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1996-1997. Dans le cadre de cette enquête, près de 82 000 personnes ont répondu à des questions détaillées portant notamment sur l'état de santé, le recours aux services de santé, les limitations d'activités, l'utilisation de médicaments, la prise de risques, ainsi que le bien-être mental et psychologique. Dans la composante axée sur le bien-être, on a interrogé les répondants sur la portée de leur soutien social, qui a été évalué en fonction de la fréquence de leurs rapports avec d'autres gens (enfants d'âge adulte, famille, amis, voisins) et des établissements communautaires tels que les organismes bénévoles et les édifices consacrés au culte. La présente étude s'inspire des renseignements obtenus auprès de 66 500 répondants de 20 ans et plus, représentant 21 millions de Canadiens d'âge adulte, et traite de la fréquence de leurs rapports avec leurs voisins.

Rapports ou interactions : le répondant s'est entretenu avec un voisin au moins une fois au cours des 12 mois précédents, soit en personne, soit au téléphone. Les rapports peuvent comprendre des activités sociales, mais pas les gestes de la main. Les *rapports soutenus* sont ceux qui ont lieu au moins une fois par semaine (incluant ceux ayant lieu chaque jour). Un répondant qui déclare ne pas avoir eu de rapports durant la dernière année, ne serait-ce qu'une fois, est dans la catégorie des personnes qui n'ont « aucun rapport » avec leurs voisins.

Dans cet article, nous avons procédé à une analyse de régression exploratoire afin d'estimer l'importance relative des variables à l'étude (type de logement, structure familiale, etc.). Ainsi, les facteurs qui n'ont pas été signalés selon les variables démographiques et socioéconomiques de l'enquête ne peuvent constituer d'importantes variables explicatives d'interaction.

banlieue ou la femme dans la vingtaine qui partage un appartement au centre-ville avec des colocataires? De nombreux géographes croient que l'architecture domiciliaire a des incidences directes sur notre manière

d'interagir avec nos voisins. Jadis, quand la véranda donnait sur la rue, les gens avaient tendance à s'y asseoir et à jaser avec les voisins qui passaient. Aujourd'hui, le garage attenant à la maison, surtout s'il est muni d'un

Malgré les efforts déployés au cours des dernières décennies, les experts ne sont pas vraiment parvenus à formuler une définition qui englobe tous les aspects d'un quartier. Par conséquent, il est difficile d'en définir les limites. En général, il s'agit d'un district situé dans une zone urbaine, qui comprend généralement une sous-culture bien distincte à laquelle se conforment une majorité de résidents¹. Plus particulièrement, les quartiers sont des secteurs fonctionnels où les résidents peuvent s'intéresser aux attitudes, aux modes de vie et aux établissements (p. ex. les bibliothèques publiques ou les édifices consacrés au culte) qui font partie de la localité². Un quartier peut s'organiser de trois façons différentes :

- 1) le quartier social, qui est formé des rues avoisinantes;
- 2) le quartier homogène, qui se compose d'un groupe de résidences de qualité semblable, comme un lotissement;
- 3) le quartier unitaire, qui comprend aussi les activités commerciales et sociales comme les magasins et les écoles³.

Il est difficile de s'entendre sur les limites d'un quartier puisqu'elles sont fondées sur un certain nombre de conditions que l'on peut très fortement interpréter plutôt que sur un ensemble convenu de paramètres. La principale raison est que le quartier a une existence non seulement physique, mais également psychologique : son existence physique est définie par des limites spatiales comme les routes ou les rivières, tandis que ses limites psychologiques sont délimitées selon les interactions sociales⁴. Ainsi, le quartier où vit une personne peut

comprendre chaque maison de la même rue sur la longueur d'un îlot, alors que celui d'une autre personne peut comprendre sa rue et la rue suivante sur une longueur de trois îlots. Les personnes vivant dans des secteurs d'immeubles d'appartements ou de maisons en rangée peuvent considérer que leur quartier englobe chaque immeuble de l'ensemble ou simplement leur immeuble. Ainsi, le « quartier » est un concept dont la définition varie d'une personne à l'autre. De plus, le quartier est de nature dynamique et, en général, ses limites changent au fil des ans.

Que le « quartier » soit considéré comme un phénomène urbain n'empêche pas les résidents ruraux d'avoir des voisins. Certains d'entre eux soutiendraient même qu'ils vivent dans des quartiers. Il reste que les travaux cités sont axés sur l'habitat urbain.

1. R. J. Johnston, D. Gregory et D. M. Smith, *The Dictionary of Human Geography*, publié sous la direction de D. M. Smith, 3^e édition, Oxford, Blackwell, 1994, p. 409.
2. T. A. Hartshorn, *Interpreting the City: An Urban Geography*, 2^e édition, Toronto, John Wiley and Sons, 1992, p. 247.
3. K. D. Harries et R.E. Norris. *Human Geography: Culture, Interaction and Economy*, Toronto, Merrill Publishing, 1986, p. 156.
4. L. J. King et R.G. Golledge, *Cities, Space, and Behaviour: The Elements of Urban Geography*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1978, p. 248.

ouvre-porte électrique, permet aux gens de sortir de la voiture et souvent, d'entrer directement chez eux sans échanger avec leurs voisins. Dans les logements composés d'unités multiples, si l'architecture ne met pas au premier plan une aire commune, comme un grand salon ou un terrain de jeu, il est difficile que les gens se rencontrent et établissent entre eux des rapports sociaux.

À partir des données tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1996-1997, nous cherchons, dans le présent article, à savoir si nous parlons à nos

voisins et à quelle fréquence. L'accent est mis sur le rôle que peuvent jouer le type de logement, le cycle de vie d'une famille ainsi que le lieu de résidence dans les interactions entre les résidents du quartier¹.

La transformation des quartiers a changé l'interaction sociale

L'avènement de l'automobile, conjugué aux nouvelles technologies de construction, a transformé les paysages urbains du Canada au XX^e siècle. Au début du XIX^e siècle, la plupart des résidents urbains vivaient dans des immeubles d'appartements de moins de cinq étages, dans des maisons en

rangée, dans des maisons unifamiliales ou des habitations jumelées. À une époque où les principaux moyens de transport étaient le tramway électrique ou à traction chevaline, et tout simplement la marche, les citadins

1. Des études antérieures portant sur les rapports des gens avec d'autres résidents du quartier font ressortir l'importance que revêtent le type de logement qu'une personne occupe, la durée de résidence à cette adresse ainsi que la proximité des membres de la famille dans le quartier. La présente étude peut seulement confirmer l'importance du premier facteur, puisque l'Enquête nationale sur la santé de la population ne fournit pas de données sur les autres variables.

avaient tendance à habiter près de leur lieu de travail afin de réduire le temps de déplacement². La prolifération de l'automobile après la Seconde Guerre mondiale a permis aux gens de s'établir à la périphérie de la ville et de profiter de certains attraits de la « vie campagnarde » sans pour autant allonger leur temps de déplacement. Ce changement a joué un rôle décisif dans l'élargissement du territoire urbain, souvent sans la croissance démographique qui y correspondait.

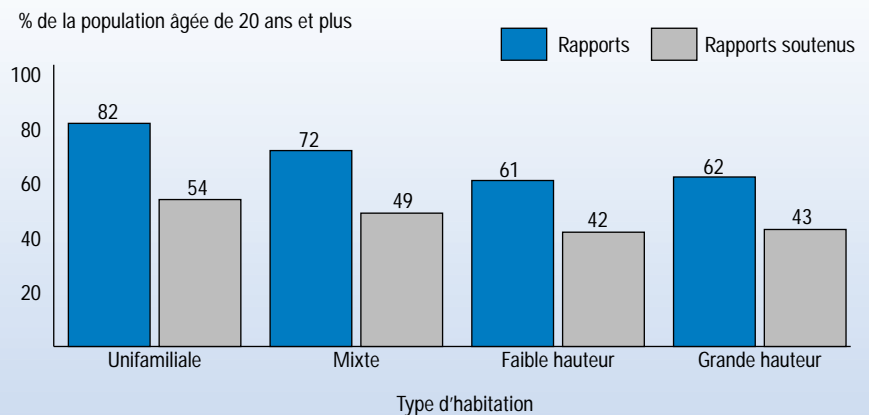
Entre-temps, les progrès technologiques ont permis la construction d'immeubles plus hauts. Au départ, l'objectif était de construire d'autres édifices à bureaux sur les terrains dispendieux du centre-ville, mais après la Seconde Guerre mondiale, il est devenu courant de bâtir aussi des tours d'habitation. Ces nouvelles technologies ont permis de concevoir des banlieues où s'étalent des maisons unifamiliales de faible densité, ainsi que des noyaux urbains où se dressent des immeubles d'appartements à plusieurs étages de forte densité.

Les interactions sont plus courantes entre les résidents d'un quartier qui vivent dans des maisons

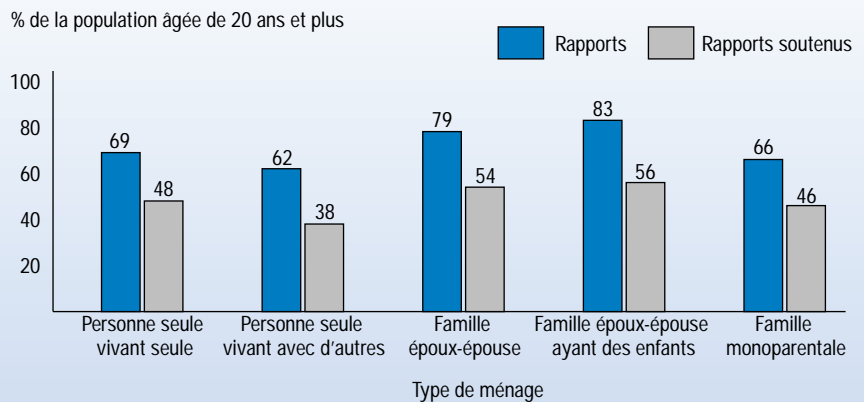
En 1996-1997, les trois quarts des Canadiens de 20 ans et plus avaient certains rapports avec leurs voisins, que ce soit en personne, au téléphone ou dans le cadre d'activités sociales. Un peu plus de la moitié avaient des rapports soutenus, c'est-à-dire certains rapports au moins une fois par semaine.

2. Même s'il existait un centre-ville bien établi, les règlements régissant l'aménagement du territoire n'étaient pas la norme avant le début du XX^e siècle; par conséquent, les quartiers avaient souvent une vocation commerciale aussi bien que résidentielle. H.L. Leung, *Land Use Planning Made Plain*, Toronto, Ronald P. Frye and Co, 1989, p. 217 et 218.

TSC Les personnes vivant dans des maisons unifamiliales...

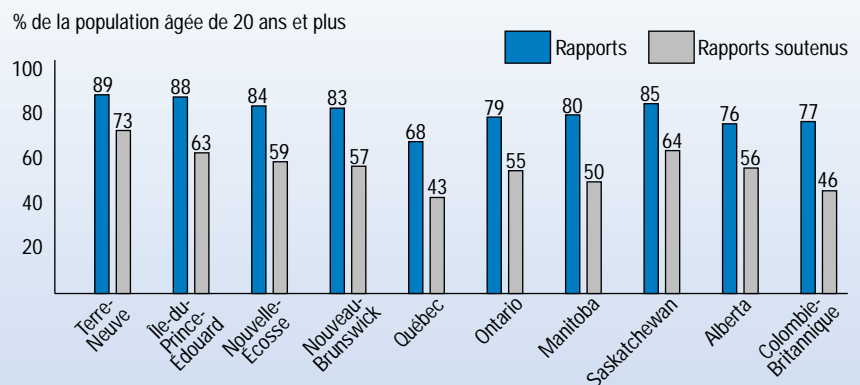


... et les familles époux-épouse ont plus de rapports avec leurs voisins



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population de 1996-1997.

TSC Les résidents des provinces de l'Atlantique sont ceux qui parlent le plus souvent à leurs voisins



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population de 1996-1997.

Les personnes les plus susceptibles d'avoir des rapports sont celles qui habitent dans des maisons unifamiliales. Environ 82 % de ces personnes disent avoir à tout le moins certains rapports avec leurs voisins, comparativement à moins de 62 % de celles qui résident dans un appartement. Entre ces deux extrêmes, on trouve les occupants de logements mixtes (duplex, maisons jumelées, maisons en rangée ou maisons groupées), dont 72 % ont certains rapports avec d'autres résidents du quartier.

Non seulement les rapports, mais aussi la fréquence de ceux-ci diffèrent selon le type de logement. Par exemple, plus de la moitié des résidents des maisons unifamiliales ont des rapports soutenus, alors que seulement 42 % des résidents d'un immeuble d'appartements s'arrêtent pour bavarder avec leurs voisins au moins une fois par semaine.

Comme le type de logement que les gens choisissent dépend de leurs moyens, le revenu pourrait influencer sur les niveaux d'interaction entre les résidents du quartier. Les données révèlent qu'à peu près les trois quarts des gens faisant partie de chacun des quatre quintiles de revenu supérieurs ont à tout le moins certains rapports, mais que ce taux descend à 59 % dans le quintile de revenu inférieur. On observe la même tendance pour les rapports soutenus : environ la moitié des répondants des quatre quintiles de revenu intermédiaires et supérieurs disent avoir au moins des rapports hebdomadaires avec leurs voisins, alors que c'est le cas d'une proportion beaucoup moindre (41 %) des répondants du quintile inférieur. Toutefois, lorsque le genre d'habitation est lié au revenu, la tendance n'est pas aussi claire. Les répondants du quintile de revenu le plus bas vivant dans des maisons unifamiliales ou mixtes continuent d'afficher des taux de rapport inférieurs. Par contre, les différences entre les quintiles de revenu étaient faibles pour ce qui est des

résidents d'immeubles d'appartements de faible hauteur, tandis qu'elles disparaissent dans le cas des résidents de tours d'habitation. Cette constatation pourrait témoigner de l'influence de l'architecture domiciliaire, et peut-être des conséquences du mode de vie choisi par les Canadiens à revenu supérieur.

Les familles entretiennent de meilleures relations entre voisins

Les voisins constituent un réseau de soutien social complémentaire à celui des amis et de la famille. Motivés au départ par la proximité géographique plutôt que par des intérêts communs³, les rapports de bon voisinage sont une garantie d'aide et de sécurité. Par exemple, une famille peut partir pour la fin de semaine, sachant qu'un voisin surveillera sa maison, ou une mère peut demander au couple âgé d'à côté de garder son bébé pendant qu'elle se rend à l'école chercher son enfant malade.

Les données sur la structure du ménage portent certainement à croire que les gens ayant un plus grand besoin de soutien social ont des rapports plus fréquents avec leurs voisins. Ce sont les familles biparentales ayant des enfants et les familles formées de deux conjoints seulement qui affichent les taux les plus élevés de rapport avec leurs voisins (83 % et 79 % respectivement). Une personne seule vivant avec d'autres personnes est moins portée à avoir des rapports (62 %). Entre ces deux extrêmes, on trouve les personnes qui vivent seules (69 %) et les parents seuls (66 %).

Le plus souvent, l'âge d'une personne a peu d'importance sur la fréquence de ses rapports avec ses voisins. Par contre, les gens dans la vingtaine affichent le plus faible taux d'interaction avec leurs voisins (65 %), ainsi que le taux le plus bas de rapports soutenus (39 %). Par contre, les gens tendent à être plus amicaux une fois qu'ils atteignent la soixantaine. En effet, 82 % d'entre eux entretiennent

certains rapports, tandis qu'environ 62 % ont des rapports soutenus. Lorsqu'on tient compte du sexe et de l'âge, il n'existe aucune différence significative en ce qui a trait au niveau d'interaction chez les hommes et les femmes.

Le fait que le taux de rapport entre les jeunes Canadiens soit plus faible ne reflète sans doute pas un comportement « antisocial », mais témoigne plutôt du stade où ils en sont dans leur vie. Beaucoup de gens dans la vingtaine sont des étudiants ou commencent à peine à démarrer leur carrière, et ils sont souvent appelés à changer de résidence. Sachant qu'ils ne sont que des résidents temporaires, ils ne ressentent peut-être pas autant le besoin, ou même l'envie, d'échanger avec leurs voisins. De plus, les jeunes peuvent avoir des heures inhabituelles, qui limitent même la possibilité de rencontrer les voisins. De même, parce que les Canadiens dans la soixantaine sont souvent de nouveaux retraités et qu'ils passent plus de temps à la maison, ils sont plus susceptibles de rencontrer leurs voisins.

Les Terre-Neuviens ont les taux de rapport les plus élevés

Le lieu de résidence d'une personne a également une influence sur les rapports de bon voisinage. Alors que 75 % des résidents urbains ont certains rapports avec leurs voisins, c'est le cas de plus de 80 % des résidents ruraux. En outre, les résidents ruraux sont plus susceptibles (56 %) que les résidents urbains (50 %) d'avoir des rapports soutenus avec leurs voisins.

De toutes les provinces, c'est à Terre-Neuve que les habitants sont les plus amicaux : 89 % ont à tout le

3. J.A. Jakle, S. Brunn et C.C. Roseman, *Human Spatial Behaviour: A Social Geography*, Prospect Heights, Waveland Press, 1976, p. 49 et 54.

moins certains rapports avec leurs voisins, tandis que 73 % ont des rapports hebdomadaires et plus de 43 %, des rapports quotidiens. Les taux les plus bas reviennent aux Québécois, parmi lesquels seulement 66 % ont des rapports quelconques, bien que 43 % parlent à leurs voisins au moins une fois par semaine.

D'autres facteurs sociaux peuvent certainement intervenir dans les tendances personnelles à entretenir de bons rapports avec les voisins. Par exemple, il est évident que les personnes occupant la même maison depuis longtemps connaissent davantage leurs voisins qu'un nouveau venu dans le quartier. Les données du Recensement de 1996 semblent indiquer que les taux de rapport à l'échelon des provinces pourraient expliquer cet effet d'« enracinement ». Environ les deux tiers ou plus des habitants de l'est du Canada vivent dans la même maison qu'ils occupaient cinq ans auparavant, tandis que cette proportion était de 50 % ou moins en Alberta et en Colombie-Britannique.

Le même genre de raisonnement peut sans doute expliquer l'importance du statut d'immigrant. Les nouveaux immigrants sont peut-être moins disposés à échanger avec leurs voisins avant de mieux connaître les normes sociales canadiennes ainsi que les attentes. En effet, les immigrants qui vivent au Canada depuis moins de 10 ans ont un niveau de rapport avec leurs voisins (65 %) qui est sensiblement inférieur à celui des personnes nées au Canada (77 %) et des immigrants qui vivent au pays depuis plus de 10 ans (75 %).

Comme les églises, les temples et les synagogues font souvent partie intégrante d'un quartier, la présence d'une personne aux services religieux favorise le développement de liens sociaux en améliorant les rapports qu'elle entretient régulièrement avec d'autres membres de la collectivité.

Cette familiarité s'exprime alors par d'autres interactions, hors du cadre religieux, qui peuvent s'étendre à des voisins n'étant pas de la même confession. Les données de l'ENSP révèlent que plus souvent les gens assistent aux services religieux, plus ils ont des rapports avec leurs voisins, et plus les rapports se développent au jour le jour. On observe cette tendance dans tous les groupes d'âge.

Résumé

Nous ne savons pas si, en tant que Canadiens, nous sommes d'aussi bons voisins que nous croyons l'avoir été autrefois. Toutefois, il est certain que plusieurs facteurs influant sur l'interaction sociale dans le quartier ont changé. La société est manifestement plus mobile : les attaches à notre quartier ne sont peut-être pas aussi fortes parce que nous n'y vivons pas depuis une période significative et que nos logements sont plus autonomes.

Il ressort de la présente étude que les Canadiens, surtout les familles

époux-épouses, entretiennent des rapports avec leurs voisins, mais que l'importance et la fréquence de ceux-ci sont fortement tributaires de leur type d'habitation. Les résidents d'un appartement sont de moins bons voisins que les gens qui vivent dans des maisons unifamiliales ou des logements mixtes. Il se construit encore des immeubles d'appartements dans les zones urbaines parce que les coûts fonciers y sont élevés et que les mandats de planification mettent l'accent sur les logements mixtes. La province de résidence est un autre facteur d'une grande influence. Par exemple, les habitants de l'est du Canada, en particulier les Terre-Neuviens, sont les meilleurs voisins au pays.



Frances Kremarik est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

La publication

Tendances sociales canadiennes

Vous en servez-vous pour vos affaires?
Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.



Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

7^e étage, immeuble Jean-Talon

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca

Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants

par Cynthia Silver

Dans la majorité des familles canadiennes avec des enfants, les deux parents travaillent aujourd'hui à l'extérieur de la maison et un nombre croissant d'entre eux occupent des emplois à temps plein rémunérés. Ce phénomène ne risque pas de changer : plus des trois quarts des parents occupés à temps plein ayant des enfants de moins de 15 ans reconnaissent que « l'homme et la femme devraient contribuer au revenu du ménage ». Cette nouvelle attitude concernant le partage de la responsabilité financière de la famille s'accompagne d'une opinion de plus en plus répandue selon laquelle l'éducation des enfants est également une responsabilité à partager¹.

Le présent article utilise l'Enquête sociale générale pour examiner le temps que passent les parents avec leurs enfants dans les familles où le père et la mère travaillent à temps plein, en insistant particulièrement sur le temps consacré aux enfants par le père. « Le temps passé avec les enfants » comprend à la fois le temps consacré explicitement au soin à l'en-

fant et le temps passé en présence de l'enfant. L'analyse est limitée aux familles intactes — c'est-à-dire celles au sein desquelles les enfants sont les descendants naturels des deux parents — afin d'éviter tout effet possible résultant du fait d'être beaux-parents sur les différences entre le temps que passent les hommes et les femmes avec les enfants.

De moins en moins de parents occupés à temps plein parmi ceux qui ont de jeunes enfants

Environ les deux tiers des parents occupés à temps plein ayant des enfants se disaient insatisfaits de l'équilibre entre leur emploi et leur vie familiale. Les pères et les mères s'entendaient pour expliquer leur insatisfaction par le fait qu'ils n'avaient pas assez de temps à consacrer à leur famille, mais également par le fait qu'ils devaient consacrer trop de temps à leur travail.

Les familles peuvent en théorie accorder davantage de temps aux jeunes enfants en travaillant moins d'heures contre rémunération. En fait,

c'est ce que font bien des mères canadiennes. Les mères de familles comportant de jeunes enfants qui travaillent à temps plein à l'extérieur du foyer déclarent en moyenne un moins grand nombre d'heures rémunérées que leur conjoint ou les femmes ayant des enfants plus âgés.

Le fait de travailler un moins grand nombre d'heures contre rémunération permet aux mères de consacrer davantage de temps que les pères à leurs jeunes enfants. Les mères qui travaillaient à temps plein et qui avaient un enfant de moins de 5 ans passaient presque 6 heures et demie chaque jour avec leurs enfants et les pères plus de 2 heures de moins². L'écart se rétrécit pour les parents ayant des enfants plus âgés. Les mères

1. Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

2. Ces estimations d'heures par jour ont été comptabilisées en fonction d'une semaine de sept jours. Les parents ont tendance à passer davantage de temps avec leurs enfants durant les fins de semaine que durant la semaine.

ayant un enfant de 5 à 8 ans passaient avec leurs enfants environ une heure et demie de plus que les pères, et 50 minutes de plus si l'enfant était âgé de 9 à 12 ans. Lorsque les enfants atteignent l'âge de 13 ou 14 ans, l'écart du temps consacré par les parents se rétrécit, surtout parce que le temps consacré par la mère est réduit de façon importante. Les mères et les pères passaient environ 2 heures et 40 minutes par jour avec les jeunes adolescents.

Bien entendu, les deux parents se trouvent souvent avec leurs enfants en même temps, habituellement parce qu'ils participent aux mêmes activités. Ainsi, les mères étaient également présentes pendant environ la moitié du temps que les pères passaient avec leurs enfants. Les mères avaient moins de chance d'être présentes en même temps que leur mari lorsqu'elles avaient de jeunes enfants avec elles; en fait, 40 % du temps que consacraient les mères aux enfants d'âge préscolaire était passé en présence de leur mari, comparativement à 63 % lorsqu'il s'agissait de jeunes adolescents. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les mères ayant de très jeunes enfants consacraient en moyenne un moins grand nombre d'heures à leur emploi.

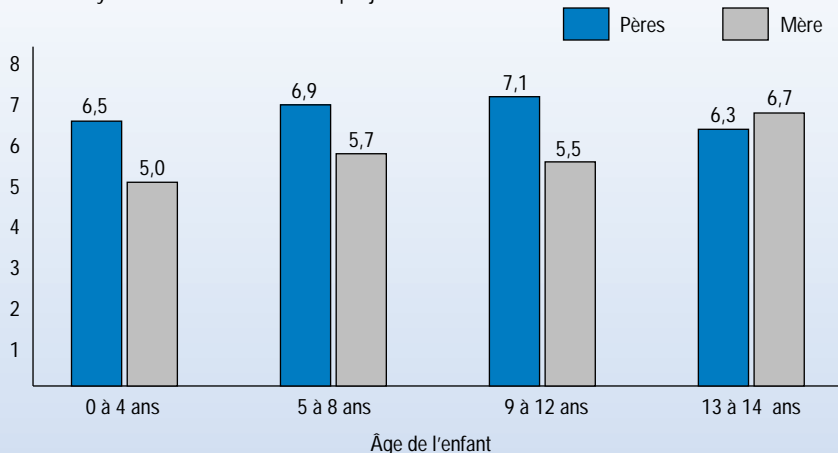
Que font les parents et les enfants lorsqu'ils sont ensemble?

Le temps passé avec les enfants ne signifie pas nécessairement que les enfants sont au centre de l'activité des parents. Il se peut qu'un parent soit accompagné d'un enfant pour faire les courses à l'épicerie ou pour pelleter la neige dans l'entrée. En fait, les couples à deux soutiens qui travaillaient à temps plein accomplissaient très souvent des tâches domestiques lorsqu'ils étaient en compagnie de leurs enfants. Ces tâches domestiques comprenaient certes les soins aux enfants, mais elles incluaient aussi des activités comme faire les courses, faire du ménage et voir à l'entretien de la maison.

TSC

Les pères de jeunes enfants ont déclaré plus d'heures de travail rémunérées que les mères

Heures moyennes de travail rémunérées par jour

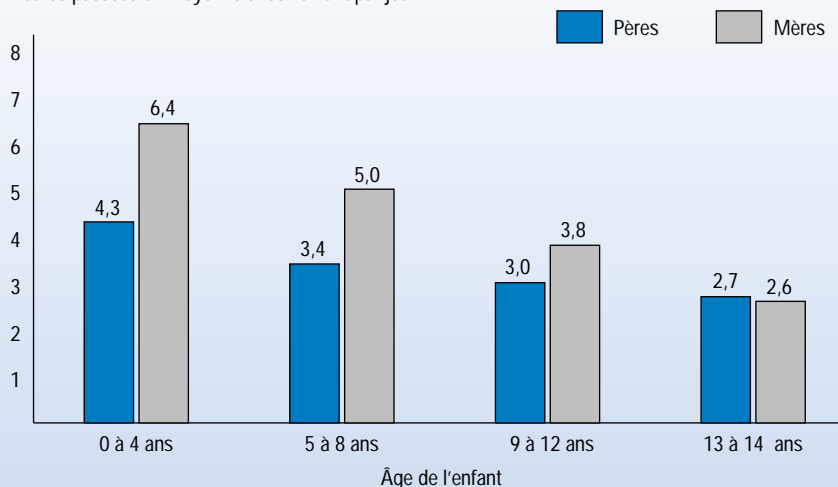


Nota : Les deux parents travaillent à temps plein.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

TSC

L'écart entre le temps passé par les mères et les pères avec leurs enfants rétrécit à mesure que l'enfant grandit

Heures passées en moyenne avec l'enfant par jour

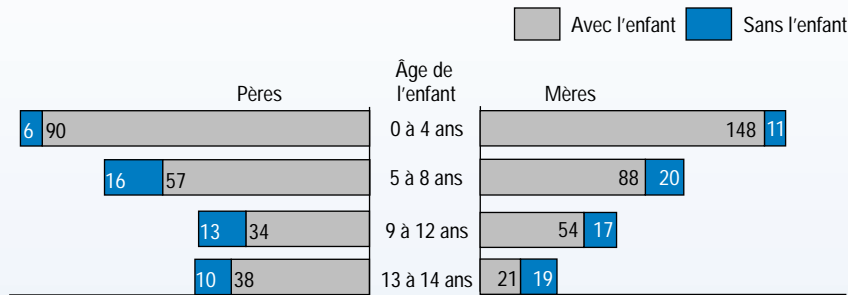


Nota : Les deux parents travaillent à temps plein.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

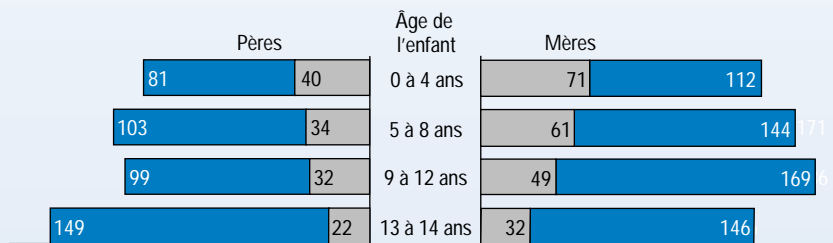
Les pères d'enfants d'âge préscolaire, par exemple, consacraient 2,2 heures par jour à des travaux domestiques en présence de leurs enfants, et, de ce nombre, seulement 1,5 heure était consacrée uniquement aux soins aux enfants. Les chiffres pour les mères étaient de 3,7 heures et 2,5

heures par jour, respectivement. Le temps consacré aux activités domestiques en présence des enfants chutait de façon régulière pour les parents ayant des enfants plus âgés, en partie parce qu'il y avait moins de soins à donner aux enfants et en partie parce qu'il y avait moins de chance qu'un

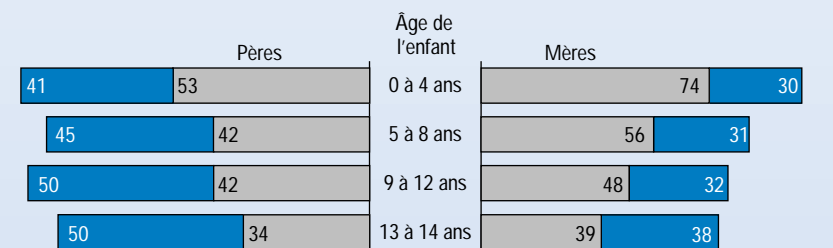
Minutes consacrées en moyenne par jour par les parents aux soins aux enfants



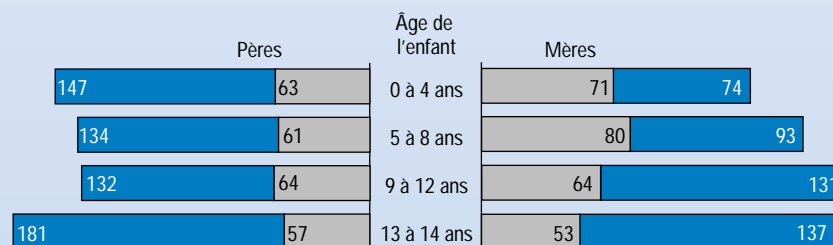
Minutes consacrées en moyenne par jour par les parents à d'autres travaux domestiques et courses



Minutes consacrées en moyenne par jour par les parents à l'heure des repas¹



Minutes consacrées en moyenne par jour par les parents au temps de loisirs²



1. Inclut les repas pris au restaurant et les activités sociales liées aux repas pris à la maison.
 2. Exclut les repas pris au restaurant et les activités sociales liées aux repas pris à la maison.
 Nota : Les deux parents travaillent à temps plein.
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

parent soit en présence d'un enfant plus âgé lorsqu'il effectuait d'autres types de travaux domestiques.

Les soins aux enfants changent à mesure que ceux-ci vieillissent

Prendre soin d'enfants de moins de 5 ans peut être très exigeant en raison des soins personnels à donner (comme par exemple les nourrir, les laver, les habiller, leur donner des soins médicaux) et aussi jouer avec eux. Les soins personnels constituent l'activité qui consomme le plus de temps pour les deux parents : les mères consacraient 91 minutes et les pères 47 minutes à ces tâches³. D'un autre côté, les deux parents passaient environ 30 minutes par jour à jouer avec leurs enfants d'âge préscolaire.

Lorsque les enfants atteignent l'âge de 5 à 8 ans, le temps consacré aux soins aux enfants en leur compagnie chute à environ 1 heure pour les pères et à 1 heure et demie pour les mères. À cet âge, d'autres formes de soins aux enfants surgissent : les aider et leur apprendre des choses, leur faire la lecture et leur parler ainsi qu'effectuer des voyages avec eux. Les pères consacraient ainsi 18 minutes à donner des soins personnels à leurs enfants et les mères, 48 minutes en moyenne.

Lorsque les enfants étaient âgés de 9 à 12 ans, les pères passaient 34 minutes par jour à leur donner des soins et les mères, 54 minutes. Les pères n'ont consacré qu'environ 10 de ces minutes à donner des soins personnels, tandis que les mères en ont consacré 19. Comme on pourrait s'y attendre, on a déclaré moins de temps consacré aux soins aux enfants

3. Il convient de noter qu'il s'agit du temps que les parents ont passé « en personne », c'est-à-dire, en présence de l'enfant. Les parents ont en réalité consacré davantage de temps à de nombreuses fonctions liées aux soins aux enfants parce que certains de ces événements peuvent avoir lieu sans la présence de l'enfant.

Le présent article est basé sur des données recueillies dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 1998 sur l'emploi du temps. L'enquête a interviewé près de 11 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus dans les 10 provinces; elle fournit de l'information sur la façon dont les gens passaient leur temps et sur les personnes qui les accompagnaient durant les activités d'une journée. Cette information permet d'examiner de quelle façon les parents passent du temps avec leurs enfants. Afin de ne pas prolonger indûment la longueur de cet article, la population à l'étude est limitée aux familles dont les deux parents travaillaient à temps plein contre rémunération (c'est-à-dire 30 heures ou plus par semaine), et dans lesquelles les enfants sont les descendants biologiques du mari et de la femme. Les partenaires mariés et conjoints de fait sont inclus parmi les couples à deux soutiens faisant l'objet de la présente étude.

La notion du « temps passé avec les enfants » utilisée dans la présente étude est plus large que le temps consacré de façon explicite aux soins des enfants. Par exemple, un répondant peut être en train de préparer un repas pendant que son enfant prend une collation dans la cuisine. Dans cette étude, tous les enfants de moins de 15 ans présents dans la même pièce ont été considérés comme passant du temps avec le répondant, même s'il ne participait pas à la même activité. En mettant l'accent sur la totalité du temps passé en présence de ses propres enfants, cet article évite aux parents de faire des évaluations subjectives de ce qui constitue le temps consacré aux « soins aux enfants » et à déterminer qui s'occupe des enfants.

Temps moyen passé avec les enfants dans un groupe d'âge donné : Il s'agit de la somme totale des minutes au cours desquelles un ou plusieurs enfants d'un groupe d'âge donné étaient avec le parent, divisée par le nombre de parents qui ont un enfant de cet âge. Les estimations de temps moyen ne devraient pas être interprétées comme la quantité de temps qu'un parent passe avec un enfant unique, car les parents peuvent avoir plus d'un enfant dans le même groupe d'âge ou encore peuvent avoir des enfants dans d'autres groupes d'âge, de sorte que certaines activités pourraient être dues à la présence de ces autres enfants. Même si cette approche n'isole pas le temps consacré exclusivement à un enfant, elle permet néanmoins l'examen de l'effet de l'âge d'un enfant sur l'emploi du temps des parents.

Soins aux enfants : Le temps consacré aux soins aux enfants décrit dans la présente étude est limité à l'activité principale déclarée par un parent. Les quatre catégories de base des activités liées aux soins aux enfants sont les suivantes : donner des soins personnels et médicaux à l'enfant; jouer avec lui; l'aider et lui apprendre des choses; lui faire la lecture et lui parler; et effectuer des déplacements pour lui. Par exemple, laver ou habiller un jeune enfant, faire la lecture à un enfant plus âgé ou encore conduire un enfant à une leçon de danse constitueraient des soins aux enfants. De plus, il se peut qu'un parent prenne soin d'un enfant même si l'enfant n'est pas présent, par exemple, en se rendant chez la gardienne pour y chercher l'enfant ou encore en se renseignant sur ses devoirs.

lorsque ceux-ci atteignaient la jeune adolescence, et même alors, la principale activité liée aux soins consistait à les conduire d'un endroit à l'autre⁴.

L'heure des repas réunit les membres de la famille

Après les soins aux enfants, la prise des repas en famille est l'activité la plus courante que partagent les parents et les enfants. Les couples à deux soutiens ont consacré environ 1 heure par jour à prendre un repas avec leurs enfants d'âge préscolaire — les pères y consacraient en moyenne 50 minutes et les mères, 1 heure et 15 minutes — soit pour manger à la maison, dans des restaurants ou encore pour prendre un repas avec des amis ou de la famille. Cette moyenne a chuté chez les parents d'enfants plus âgés pour atteindre moins de 40 minutes chez les parents d'adolescents. Les enfants plus jeunes se trouvaient souvent à proximité au moment de la préparation des repas ou durant le nettoyage qui s'ensuit, principalement avec leur mère, tandis que les adolescents avaient moins tendance à être présents pendant ces tâches.

Les pères passent généralement moins de leur temps de loisirs avec leurs enfants

Lorsque les parents qui travaillent à temps plein ont déclaré leur temps de loisirs — incluant des activités comme lire, regarder la télévision, avoir des relations sociales⁵, participer à des activités sportives, avoir des passe-temps ou encore jouer à des jeux — il est devenu évident que les mères avaient moins de temps de loisirs que les pères. Elles consacraient également

4. Voir Warren Clark, « Rapport de circulation : les migrations quotidiennes en semaine », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2000.

5. Exclut les sorties au restaurant et les réunions sociales autour d'un repas dans les résidences privées.

une plus grande proportion de leur temps à leurs enfants. Les pères d'enfants d'âge préscolaire, par exemple, déclaraient plus de 1 heure de temps de loisirs de plus par jour (3,5 heures) que les mères (2,4 heures). Même si les pères passaient presque autant de leur temps de loisirs avec leurs enfants d'âge préscolaire (1,0 heure) que les mères (1,2 heure), ce temps représentait moins d'un tiers de leur temps de loisirs disponible comparativement à presque la moitié de celui des mères. Un écart semblable a été observé chez les parents dont les enfants étaient âgés de 5 à 8 ans. L'écart entre les sexes était faible pour les parents ayant des enfants plus âgés.

Résumé

Même si les rôles assignés à chacun des sexes ont une certaine incidence sur la façon dont les couples à deux

soutiens occupant des emplois à temps plein passent du temps avec leurs enfants, il semble que l'âge de l'enfant ait la plus forte incidence sur la façon dont le temps du parent est attribué. Les deux parents passent davantage de temps avec les jeunes enfants qu'avec les enfants plus âgés, même s'il est vrai que les pères leur consacraient moins de temps que les mères. Une grande partie, sinon la totalité, de cette différence s'explique par le fait que les pères travaillent durant de plus longues heures. À mesure que les enfants grandissent, les parents leur consacrent moins de temps et en passent davantage à effectuer des travaux rémunérés.

En réalité, les différences entre les sexes semblent transitoires chez les parents qui travaillent à temps plein, et disparaissent lorsque les enfants grandissent. Les différences ayant trait

au temps passé avec de jeunes enfants semblent symptomatiques du degré avec lequel les mères dans les couples à deux soutiens ont conservé la responsabilité principale de l'entretien de la maison; celle-ci déclarait consacrer environ 1 heure par jour de plus que les pères à des travaux domestiques autres que les soins aux enfants. Néanmoins, le temps que les pères passent avec leurs enfants révèle un degré élevé de participation du père à la vie familiale qu'il ne faudrait pas négliger.



Cynthia Silver est analyste principale à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

L'INFORMATION

VOTRE PASSEPORT VERS LA RÉUSSITE

- ▶ **L'INFORMATION CONFÈRE UNE LONGUEUR D'AVANCE À VOTRE ENTREPRISE.**
- ▶ **BIEN INFORMÉ, VOUS METTREZ AU POINT DES PROGRAMMES SOCIAUX PERTINENTS ET PROFITABLES.**
- ▶ **ET VOUS SEREZ À L'AVANT-GARDE DES QUESTIONS ET DES PROBLÈMES ACTUELS.**

FIÉZ-VOUS À LA SOURCE LA PLUS SÛRE
 Qu'il s'agisse d'élaborer un plan d'entreprise ou des stratégies de marché, de rester au diapason des tendances sociales et économiques

ou de vous doter d'une excellente ressource où puiser de l'information, nous avons la solution qu'il vous faut!

SERVICES CONSULTATIFS
 Nos experts-conseils sont là pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre relation avec Statistique Canada. Cela signifie que :

- ✓ nous travaillerons avec vous pour préciser vos besoins.
- ✓ nous passerons nos vastes ressources au crible afin de mettre au point une trousse d'information conçue pour répondre à ces besoins.
- ✓ nous analyserons et interpréterons vos séries de données personnalisées.

- ✓ nous irons jusqu'à mener des sondages conçus pour répondre à vos besoins particuliers.

PROFITEZ DE NOS COMPÉTENCES
 Communiquez avec le Centre de consultation le plus près de chez vous pour savoir comment vous préparer à votre voyage vers l'avenir!

Service de renseignements sans frais au Canada : 1 800 263-1136
 Numéro de l'ATME pour le Canada : 1 800 363-7629
 Courriel : infostats@statcan.ca



L'Î.-P.-É. se classe au premier rang pour les dons de charité

En 1998, les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard étaient les donateurs les plus généreux, ayant déclaré un don de charité médian (la moitié ont donné moins, la moitié ont donné plus) de 280 \$. Pour leur part, les Terre-Neuviens qui, depuis 1991, venaient au premier rang pour ce qui est du don médian, se sont classés deuxièmes (270 \$), suivis des résidents du Nouveau-Brunswick et du Nunavut (260 \$ dans les deux cas). À l'échelle du pays, 5,4 millions de Canadiens ont indiqué des dons de charité sur leur déclaration de revenus, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport à 1997; de plus, la valeur totale des dons s'est accrue de près de 8 %, pour se chiffrer à 4,6 milliards de dollars.

Division des données régionales et administratives, Services à la clientèle, (613) 951-9720



Accroissement du travail autonome en couple

Le travail autonome est de plus en plus répandu parmi les couples à deux soutiens, le tiers des 3,6 millions de ces couples comptant au moins un travailleur autonome. Dans la moitié de ces couples, c'est l'homme qui est travailleur autonome et la femme occupe un emploi rémunéré, alors que dans un cinquième des couples on observe la situation inverse. Dans les couples où les deux conjoints étaient travailleurs autonomes, 68 % exploitaient une entreprise ensemble : 28 % avaient une entreprise agricole, 15 % exploitaient un commerce de détail, 9 % avaient une entreprise de services professionnels et 8 % travaillaient dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. Les couples de travailleurs autonomes

travaillaient en moyenne 87 heures par semaine, soit environ 13 heures de plus que les couples où les deux conjoints ont un emploi rémunéré. Les couples travaillant dans le secteur de l'hébergement et de la restauration cumulaient plus de 100 heures de travail par semaine. À l'autre extrémité, les couples de travailleurs autonomes dans les secteurs de la gestion, de l'administration et de la finance sont ceux qui travaillaient le moins d'heures par semaine (environ 70).

L'emploi et le revenu en perspective, hiver 1999, Statistique Canada, produit n° 75-001-XPB au catalogue



L'engouement pour les vins panachés favorise une hausse des ventes de spiritueux

Pour la première fois en une décennie, les ventes totales de spiritueux ont augmenté en 1997-1998, profitant de l'engouement des consommateurs pour les vins panachés (communément appelés « coolers »). Le volume total des ventes s'est ainsi accru de 6 % par rapport à 1996-1997, pour atteindre 138 millions de litres. Cette hausse est imputable principalement à l'augmentation de 81 % des achats de vins panachés à base de spiritueux. La bière demeure toutefois la boisson de prédilection des Canadiens, les ventes totalisant plus de deux milliards de litres. Bien que les bières canadiennes représentaient 96 % des ventes, leur part de marché a quelque peu diminué au profit des bières importées, dont les ventes ont progressé de 12 %. Le vin était la deuxième boisson préférée des Canadiens, les ventes de vin ayant augmenté de 3 % pour atteindre 260 millions de litres. Les vins importés, dont les ventes totalisaient 140 millions de litres, étaient légèrement plus en demande que les vins canadiens, dont les ventes se chiffrèrent à 120 millions de litres. Enfin, bien que le vin

blanc demeure légèrement plus apprécié que le vin rouge, les ventes de vin blanc ont fléchi de 2 % par rapport à l'année précédente, alors que les ventes de vin rouge ont progressé de 10 %.

Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada, produit n° 63-202-XIB au catalogue, (613) 951-0767



Hausse des exportations de films et de vidéos

En 1997-1998, les exportations, par les distributeurs canadiens, de films et de vidéos produits au Canada ont franchi pour la première fois le cap des 100 millions de dollars. En outre, si l'on inclut les ventes de films et de vidéos non canadiens, la valeur totale des ventes des distributeurs canadiens à l'étranger atteignait alors plus de 130 millions de dollars, ce qui est plus de quatre fois supérieur aux ventes enregistrées en 1991-1992. Les droits à payer pour l'obtention de permis et les ventes à l'étranger ont représenté plus de la moitié (57 %) des recettes provenant de la distribution de productions à contenu canadien, alors qu'ils ne formaient qu'un tiers seulement des recettes au début des années 90. Cependant, les recettes provenant des ventes à l'étranger ne représentaient qu'une faible partie du revenu total (1,8 milliard de dollars) réalisé par l'industrie canadienne du film et de la vidéo en 1997-1998; de plus, le marché canadien du film et de la vidéo demeure presque entièrement dominé par les productions étrangères, lesquelles représentaient environ 90 % des ventes totales.

Enquête sur la distribution de productions cinématographiques, vidéo et audiovisuelles et sur la distribution en gros des vidéocassettes, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation (613) 951-1569



Les longues heures de travail présentent un risque pour la santé

Selon l'Enquête nationale sur la santé de la population, le fait de passer d'une semaine normale de travail (de 35 à 40 heures) à une semaine de travail prolongée augmente les risques de gain de poids, de tabagisme et de consommation d'alcool. Entre 1994-1995 et 1996-1997, 21 % des hommes et 8 % des femmes occupés ont commencé à consacrer plus d'heures à leur travail. Or, environ 16 % des hommes qui sont passés à un horaire prolongé ont présenté un gain de poids nuisible à la santé, contre environ 8 % chez ceux ayant maintenu un horaire normal de travail. Aucun lien similaire entre la semaine de travail prolongée et le gain de poids nuisible à la santé, n'a été observé chez les femmes. Chez les deux sexes, par contre, le fait de consacrer plus d'heures au travail a entraîné une hausse de l'usage du tabac; ainsi, 14 % des hommes ont augmenté leur consommation quotidienne et 16 % des femmes fument davantage comparativement à 8 % des travailleurs et à 6 % des travailleuses ayant maintenu une semaine normale de travail. Les hommes qui ont accru leur consommation de tabac ont fumé en moyenne 10 cigarettes de plus par jour, ce nombre étant de 8 cigarettes de plus par jour chez les femmes. Enfin, la consommation d'alcool a également augmenté chez 36 % des travailleuses ayant prolongé leurs heures de travail, alors qu'elle a augmenté chez 23 % des femmes qui ont maintenu un horaire normal (la hausse étant en moyenne de trois verres par semaine). En revanche, aucun lien significatif n'a été observé entre le prolongement des heures de travail et une consommation accrue d'alcool chez les hommes.

Rapports sur la santé, automne 1999, Statistique Canada, produits n°s 82-003-XPB et 82-003-XIF (Internet : www.statcan.ca) au catalogue.

INDICATEURS SOCIAUX

| | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 |
|--|----------|------------------|----------|----------|----------|----------|--------------------|----------|
| POPULATION ACTIVE | | | | | | | | |
| <i>Population active (en milliers)</i> | 14 362,2 | 14 504,5 | 14 626,7 | 14 750,1 | 14 899,5 | 15 153,0 | 15 417,7 | 15 721,2 |
| <i>Nombre total de personnes occupées (en milliers)</i> | | | | | | | | |
| Hommes | 12 760,0 | 12 857,5 | 13 111,7 | 13 356,9 | 13 462,6 | 13 774,4 | 14 140,4 | 14 531,2 |
| Femmes | 6 970,4 | 7 029,9 | 7 177,5 | 7 298,5 | 7 346,0 | 7 508,3 | 7 661,4 | 7 865,8 |
| <i>Travailleurs à temps partiel (%)</i> | 18,7 | 19,3 | 19,0 | 18,9 | 19,2 | 19,1 | 18,9 | 18,5 |
| Hommes | 10,6 | 11,2 | 10,8 | 10,8 | 10,8 | 10,5 | 10,6 | 10,3 |
| Femmes | 28,4 | 29,0 | 28,9 | 28,6 | 29,2 | 29,4 | 28,8 | 28,0 |
| Temps partiel involontaire ¹ | 29,2 | 31,9 | 31,4 | 31,5 | 34,5 | 31,1 | 29,2 | 26,7 |
| À la recherche d'un emploi à temps plein | -- | -- | -- | -- | -- | 10,6 | 10,0 | 9,0 |
| % des femmes occupées dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans | 15,8 | 16,1 | 16,0 | 15,9 | 15,9 | 15,6 | 15,0 | 14,7 |
| % des travailleurs qui sont des travailleurs autonomes | 15,0 | 15,8 | 15,5 | 15,7 | 16,1 | 17,1 | 17,2 | 16,9 |
| % des personnes occupées travaillant plus de 40 heures par semaine ² | 20,3 | 21,0 | 21,7 | 21,7 | 21,2 | 18,9 | 18,9 | 18,4 |
| % des travailleurs occupant un emploi temporaire ou contractuel | -- | -- | -- | -- | -- | 9,4 | 9,8 | 10,0 |
| % des étudiants à temps plein occupés durant l'été | 52,4 | 49,9 | 50,3 | 50,2 | 47,9 | 45,7 | 47,2 | 48,8 |
| <i>Taux de chômage (%)</i> | | | | | | | | |
| Hommes âgés de 15 à 24 ans | 11,2 | 11,4 | 10,4 | 9,4 | 9,6 | 9,1 | 8,3 | 7,6 |
| Hommes âgés de 25 à 54 ans | 19,6 | 19,6 | 17,9 | 16,3 | 16,9 | 17,1 | 16,6 | 15,3 |
| Femmes âgées de 15 à 24 ans | 10,7 | 10,6 | 9,6 | 8,7 | 8,9 | 8,0 | 7,2 | 6,5 |
| Femmes âgées de 25 à 54 ans | 14,3 | 14,3 | 13,5 | 13,0 | 13,7 | 15,2 | 13,6 | 12,6 |
| Population ayant au plus un diplôme d'études secondaires | 9,2 | 9,9 | 9,0 | 8,2 | 8,5 | 7,6 | 6,9 | 6,3 |
| Population ayant un diplôme d'études postsecondaires | 14,0 | 14,2 | 13,1 | 12,2 | 12,4 | 12,1 | 11,2 | 10,3 |
| Population ayant un grade universitaire | 9,3 | 9,6 | 8,9 | 7,9 | 8,1 | 7,4 | 6,5 | 5,9 |
| Population ayant un grade universitaire | 5,5 | 5,9 | 5,4 | 4,9 | 5,2 | 4,8 | 4,4 | 4,3 |
| ÉDUCATION | | | | | | | | |
| <i>Nombre total d'inscriptions dans les écoles primaires et secondaires (en milliers)</i> | 5 284,1 | 5 327,8 | 5 362,8 | 5 440,3 | 5 414,6 | 5 459,5 | 5 497,0 | -- |
| Taux d'obtention de diplôme à l'école secondaire (%) | 73,2 | 74,6 | 71,5 | 74,8 | 74,4 | 72,0 | -- | -- |
| <i>Inscription à des études postsecondaires (en milliers)</i> | | | | | | | | |
| Collège communautaire, temps plein | 364,7 | 369,2 | 380,0 | 391,3 | 397,3 | 398,6 | 409,8 ⁵ | -- |
| Collège communautaire, temps partiel | 103,6 | 98,4 | 90,8 | 87,7 | 87,1 | 91,6 | -- | -- |
| Université, temps plein ³ | 569,5 | 574,3 | 575,7 | 573,2 | 573,6 | 573,1 | 580,4 | -- |
| Université, temps partiel ³ | 274,1 | 258,4 | 283,3 | 273,2 | 256,1 | 249,7 | 246,0 | -- |
| <i>Obtention d'un diplôme d'un collège communautaire (en milliers)</i> | | | | | | | | |
| 92,5 | 95,2 | 97,2 | 101,0 | 105,0 | 105,96 | -- | -- | -- |
| <i>Obtention d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel⁴ (en milliers)</i> | | | | | | | | |
| Agriculture, sciences biologiques | 120,7 | 123,2 | 126,5 | 127,3 | 127,0 | 125,0 | - | -- |
| 7 485 | 7 722 | 8 121 | 8 399 | 9 288 | 9 664 | 10 079 | -- | -- |
| Arts et sciences, champs d'études inconnus | 2 941 | 3 135 | 3 705 | 3 684 | 3 774 | 3 558 | 3 537 | -- |
| Éducation | 21 454 | 21 064 | 21 123 | 21 277 | 21 421 | 20 638 | 19 374 | -- |
| Génie et sciences appliquées | 8 244 | 8 309 | 8 799 | 9 098 | 9 415 | 9 138 | 9 255 | -- |
| Beaux-arts et arts appliqués | 3 960 | 4 049 | 4 189 | 4 194 | 4 142 | 4 105 | 4 276 | -- |
| Professions et occupations de la santé | 7 770 | 7 778 | 7 970 | 8 375 | 8 633 | 8 837 | 8 620 | -- |
| Sciences humaines et reliées | 15 937 | 16 721 | 16 643 | 16 127 | 15 889 | 15 014 | 14 721 | -- |
| Mathématiques et sciences physiques | 6 429 | 6 580 | 6 816 | 7 142 | 7 005 | 7 091 | 7 239 | -- |
| Sciences sociales et reliées | 46 525 | 47 844 | 49 172 | 49 035 | 48 422 | 47 751 | 47 760 | -- |
| <i>Obtention d'un maîtrise (en milliers)</i> | 19,4 | 20,8 | 21,3 | 21,4 | 21,6 | 21,0 | -- | -- |
| <i>Obtention d'un doctorat (en milliers)</i> | 3,1 | 3,4 ⁶ | 3,6 | 3,7 | 3,9 | 3,9 | -- | -- |

-- Données non disponibles.

1. 1996 est une moyenne sur huit mois (janvier à août). Les données après 1996 ne sont pas comparables à celles des années précédentes.

2. Heures habituellement travaillées à l'emploi principal par les travailleurs de 25 ans et plus.

3. Inclut les prédiplômés et les diplômés.

4. Inclut les champs d'études non déclarés.

5. Chiffres provisoires.

6. Estimations seulement.

Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes en classe*

Plan de leçon pour l'article « Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants »

Objectifs

- Se familiariser avec les applications des données sur l'emploi du temps.
- Comprendre les différences qui existent entre les sexes pour ce qui est des tâches associées à l'éducation des enfants.

Méthode

1. Fournir à chaque élève une copie de l'article intitulé « Être présent : le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants ». Demander aux élèves de lire l'article comme devoir ou comme travail en classe et de répondre brièvement par écrit à chacune des questions ci-après.
 - a) Les pères d'enfants de moins de 5 ans passent autant de temps que les mères à jouer avec leurs enfants, mais seulement la moitié du temps que consacrent les mères à prendre soin d'eux. L'une des raisons évoquées pour expliquer cette situation est que, même si les mères travaillent à temps plein, les pères travaillent un plus grand nombre d'heures. Pouvez-vous donner d'autres raisons?
 - b) L'une des tendances que les données sur l'emploi du temps indiquent est que les enfants deviennent de plus en plus indépendants à mesure qu'ils grandissent. Y a-t-il un moyen pour les parents de passer davantage de temps avec leurs adolescents sans mettre en péril l'aptitude de leurs enfants à assumer leurs propres responsabilités?
 - c) Combien de temps votre mère et votre père ont-ils passé avec vous hier? Calculez la moyenne de la classe et comparez le résultat avec ceux obtenus à l'échelle nationale.
 - d) L'article considère seulement les familles dont les deux parents travaillent à temps plein contre rémunération. La raison en est qu'on voulait que les comparaisons entre l'emploi du temps des mères et des pères soient aussi simples que possible. Quelles pourraient être les différences pour les couples ayant un autre type d'arrangement sur le plan du travail? Quelles pourraient être les différences pour une famille monoparentale?
 - e) Énumérez quelques raisons pour lesquelles l'auteur a choisi d'exclure les familles reconstituées de l'analyse.
2. En groupe, abordez certains faits saillants de l'article et résumez quelques différences qui ressortent dans les soins accordés aux enfants à divers âges.

Autres ressources utiles

- Accédez au site d'E-STAT de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://estat.statcan.ca/estat_f.htm. D'abord, cliquez sur votre province de résidence. Sélectionnez ensuite le Recensement de 1996, puis le Recensement de la population de 1996 (provinces, divisions de recensement, municipalités) et le profil « Activités sur (le) marché du travail, profession et industrie, lieu de travail, transport, travail non rémunéré ». Par la suite, consultez la répartition des hommes et des femmes en fonction du nombre d'heures consacrées à donner des soins non rémunérés aux enfants dans votre collectivité.

Afin de vous tenir au courant des ressources les plus récentes pour les enseignants, pourquoi ne pas vous abonner au forum de discussion des enseignants de Statistique Canada? Pour vous abonner, envoyez un courriel à listproc@statcan.ca. Laissez la ligne du sujet en blanc et dans le corps du message, entrez geoghist votreprénom votrenomdefamille.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

POUR PARTIR DU BON PIED : **LE QUOTIDIEN DE STATISTIQUE CANADA**

Dès 8 h 30, du lundi au vendredi, les utilisateurs d'Internet peuvent consulter les principales données socioéconomiques de la journée en accédant aux *Nouvelles du Quotidien* sur le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca. Le service est gratuit.

Le Quotidien permet un survol rapide des plus récentes données et analyses officielles que diffuse Statistique Canada. Des indicateurs économiques clés tels que les taux d'emploi et les indices des prix à la consommation, auxquels s'ajoute l'éventail des données sur l'activité commerciale, font du *Quotidien* le choix idéal pour les gens d'affaires qui souhaitent être informés des faits saillants de l'économie... dès qu'ils surviennent. C'est aussi la source par excellence de résumés succincts sur l'état de l'économie et de la société canadienne en général.

VOYEZ POURQUOI, PARTOUT AU PAYS, LES JOURNALISTES LISENT **LE QUOTIDIEN CHAQUE JOUR OUVRABLE**

Depuis longtemps, les médias puisent dans *Le Quotidien* l'information qui alimente un bon nombre de reportages que les Canadiens lisent ou entendent régulièrement. Désormais, vous aussi pouvez y accéder rapidement et en temps utile. *Le Quotidien* vous informera de l'heure et de la parution des principaux communiqués de Statistique Canada et de l'arrivée de nos plus récents produits et services.

Pour partir du bon pied, ne tardez pas!
Visitez notre site Web :

<http://www.statcan.ca>



VOICI UN APERÇU DU CONTENU :

- produit intérieur brut
- caractéristiques du revenu
- renseignements sur les ménages
- statistiques sur la population
- ventes de véhicules automobiles
- prix du carburant
- commerce international
- données sur l'agriculture
- taux d'emploi
- indices des prix à la consommation
- opérations internationales en valeurs mobilières
- données de recensement
- données sur les investissements
- commerce de gros et de détail
- comptes nationaux et balance des paiements
- livraisons manufacturières
- statistiques des voyages
- construction
- fabrication
- ... et plus



Pleins feux sur les Canadiens



Branchés sur Internet

par Paul Dickinson et Jonathan Eliza

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi la façon dont nous nous connectons à Internet change si vite? La réponse est simple: nous sommes en train de passer de la télévision traditionnelle à Internet. Les gens ne regardent plus la télévision, ils utilisent Internet pour regarder des vidéos, écouter de la musique, lire des journaux en ligne, etc. Cette transition est en cours et elle va continuer à se poursuivre pendant des années.

Qu'est-ce qui a permis ce changement? La réponse est simple: la technologie. Les fournisseurs de services Internet ont amélioré leur service et ont rendu Internet plus facile à utiliser. De plus, les gens ont commencé à utiliser Internet pour des choses qu'ils n'avaient jamais faites auparavant, comme regarder des vidéos en ligne ou écouter de la musique.

Une autre raison est la concurrence. Les fournisseurs de services Internet ont commencé à offrir des services supplémentaires, comme la télévision en ligne ou la musique en ligne. Cela a encouragé les gens à utiliser Internet pour ces activités.

Les avantages de la télévision en ligne sont nombreux. Elle permet de regarder des vidéos en ligne à tout moment et de partout. Elle permet également de regarder des vidéos en ligne gratuitement. Cependant, il y a aussi des inconvénients. Les fournisseurs de services Internet peuvent limiter la bande passante, ce qui peut ralentir la vitesse de téléchargement. De plus, les fournisseurs de services Internet peuvent également limiter la durée de la vidéo en ligne.

Une autre raison est la concurrence. Les fournisseurs de services Internet ont commencé à offrir des services supplémentaires, comme la télévision en ligne ou la musique en ligne. Cela a encouragé les gens à utiliser Internet pour ces activités.

L'usage d'Internet croît et plus rapidement à la maison

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de l'usage d'Internet à la maison et au travail. On voit que l'usage à la maison a augmenté de manière significative, tandis que l'usage au travail a augmenté de manière plus modérée.

| Année | Usage à la maison (%) | Usage au travail (%) |
|-------|-----------------------|----------------------|
| 2000 | 15 | 5 |
| 2001 | 25 | 10 |
| 2002 | 35 | 15 |
| 2003 | 45 | 20 |
| 2004 | 55 | 25 |
| 2005 | 65 | 30 |
| 2006 | 75 | 35 |
| 2007 | 85 | 40 |
| 2008 | 90 | 45 |
| 2009 | 95 | 50 |

Une autre raison est la concurrence. Les fournisseurs de services Internet ont commencé à offrir des services supplémentaires, comme la télévision en ligne ou la musique en ligne. Cela a encouragé les gens à utiliser Internet pour ces activités.

La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que l'emploi, l'immigration, la famille en transition et le niveau de vie. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données démographiques, sociales et économiques. Des

tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 24 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 40 \$. Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XPF au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au 1 877 287-4369, par téléphone au 1 800 267-6677 ou par courriel à order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année (taxes en sus, s'il y a lieu). URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.